



URBANISME Le Clos de la Scierie

P 4-5



VIE MUNICIPALE

L'ACTU DE VOTRE COMMUNE

■ Plaine des Sports : chantier en cours	1
■ Aménagements de la voirie	2
■ Camping municipal	2
■ Enquête sur l'eau	3

DOSSIER

■ Le Clos de la Scierie : Projet de 56 logements	4
-----------------------------------------------------	---

VIE CITOYENNE

■ Concours Paysages de votre commune	6
■ Forum des associations et accueil des nouveaux arrivants	6
■ La Joséphine : 2 ^{ème} édition	6
■ Journée citoyenne : nouvelle initiative	7
■ Transport Solidaire Soullandais	7
■ Soirée projection de film	7
■ Après-midi récréatif	8
■ Distribution de boîtes de chocolats	8
■ Opération « Une naissance, un arbre »	8
■ Soullans Animation Tourisme	9
■ Repas des Aînés	9

ACTIONS JEUNESSE

■ Conseil Municipal des Enfants	10
■ Accueil de Loisirs La Farandole	10

L'ACTU DES ÉCOLES

■ École publique Charles Milcendeau	11
■ École privée Les Roseaux	11

CULTURE & PATRIMOINE

■ Bibliothèque municipale	12
■ Festival du Marais Noir	13
■ Musée Charles Milcendeau	14
■ Festival littéraire et artistique Milcendeau se livre	15
■ Concert Florilège de Noël	15

VIE MUNICIPALE

■ Délibérations du Conseil Municipal	16
--------------------------------------	----

INFOS PRATIQUES

■ Saison culturelle Bibliothèque municipale / 5 ^{ème} Saison	19
■ Agenda des manifestations 1 ^{er} semestre 2025	20
■ Adresses utiles	23
■ Répertoire des associations	24

Mairie de Soullans

- Rue de l'Océan - 85300 SOULLANS
- Tél. 02 51 68 00 24
- Site internet : www.soullans.fr
- Adresse mail : contact@soullans.fr
- www.facebook.com/villedesoullans

Horaires d'ouverture

- De 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h00
du lundi au vendredi
- De 9h00 à 12h00 le samedi
- Fermée au public
le jeudi toute la journée.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous
le vendredi après-midi et le samedi matin.

Directeur de la publication : Jean-Michel
ROUILLÉ - Rédaction : Nathalie CHAILLOU.
Crédit photos : Mairie de SOULLANS,
Nathalie CHAILLOU, Ecole Publique Charles
Milcendeau, AdobeStock, Pixabay.
Création graphique : Virginie MAS.
Imprimerie JAUFFRIT LE POIRÉ-SUR-VIE.

Chers amis soullandais

A l'aube de cette nouvelle année qui s'offre à nous, telle la promesse de nombreux moments de partage et de joie, je vous adresse au nom de toute l'équipe municipale nos meilleurs vœux !

2025 sera assurément riche en événements à Soullans, avec la concrétisation de plusieurs projets menés de longue date par la municipalité. A ce titre, je tiens à saluer l'implication au premier plan des adjoints et de l'ensemble des conseillers municipaux, toujours animés de ce désir de rendre la vie des Soullandais plus agréable. C'est en effet grâce à des échanges aussi riches que constructifs que sont portés de grands projets fédérateurs. Ainsi verront le jour en ce tout début d'année deux projets d'envergure auxquels la majorité s'était engagée à travers ce mandat.

En matière d'urbanisme tout d'abord, et en réponse à une demande particulièrement forte, le lotissement communal Le Clos de la Scierie est désormais fin prêt à la construction de cinquante-six logements. Dans la perspective de soutenir le développement de la collectivité, il nous a paru essentiel dès l'origine du projet d'encourager les jeunes à s'installer sur la commune en axant l'accession aux primo-accédants. Trente-deux parcelles proposées à des tarifs préférentiels sont ainsi disponibles sur ce site, idéalement placé en entrée de bourg auquel nous avons souhaité rendre hommage en attribuant des dénominations de référence historique.

Un autre très grand temps fort se profile également avec la livraison prochaine de la nouvelle Plaine des Sports, projet-phare du mandat, qui mettra à disposition de tous les utilisateurs un équipement de confort optimal. Cette infrastructure a été pensée pour devenir un lieu emblématique de

convivialité et de rencontres intergénérationnelles pour toutes les disciplines sportives. Son inauguration marquera ainsi la volonté d'offrir à tous des perspectives d'épanouissement tant sur le plan sportif que social. Des portes ouvertes vous donneront l'occasion de découvrir ce très bel équipement que nous attendons tous avec impatience !

Dès le retour des beaux jours, la culture rayonnera à nouveau sur notre beau territoire. Actuellement en pleine rénovation, la maison du peintre Charles Milcendeau retrouvera de son éclat dès la réouverture du Musée début avril, qui marquera également l'installation pour toute la saison d'une nouvelle exposition temporaire d'exception. De même, après une première édition couronnée de succès l'an dernier, le festival littéraire et artistique Milcendeau se livre sera de retour à la mi-juin avec un nouveau format déployé sur deux jours dont le programme réjouira de nouveau un public intergénérationnel. Soutenu par la création d'une association du même nom, ce festival est incontestablement destiné à devenir un rendez-vous de renommée.

Enfin, et après plus de deux ans et demi de négociations auprès du Service de Développement économique de la Communauté de Communes Océan-Marais-de-Monts qui en détient la compétence, nous souhaitons la bienvenue aux quatre entreprises sur le point de s'implanter dans la nouvelle Zone d'Activités Économiques de Brécharde.

Bonne lecture et surtout très belle année à toutes et tous !

Jean-Michel ROUILLÉ
Maire de Soullans



Jean-Michel ROUILLÉ et le Conseil Municipal vous présentent,
ainsi qu'à vos proches, leurs vœux chaleureux de santé et de réussite.

2025



La grande salle sera en capacité d'accueillir de nouvelles disciplines.

Plaine des Sports

Derniers mois de chantier pour le complexe sportif

Dans le cadre du grand projet d'aménagement de la nouvelle Plaine des Sports, le complexe sportif est entré ces derniers mois dans la phase de chantier de second œuvre.

Afin d'apprécier l'avancée considérable du projet-phare du mandat en cours chiffré à un peu plus de 5 M €, élus et représentants des associations sportives soullandaises ont été conviés le samedi 9 novembre à une nouvelle visite de chantier. A l'occasion de leur dévoilement, les impressionnants volumes offerts par l'établissement sportif ont permis aux futurs utilisateurs de commencer à se projeter au cœur de l'équipement.

Dévoilement des impressionnants volumes

Les joueurs de tennis ont apprécié le nouvel espace qui leur sera dédié, avec une entrée principale, le club house en bas, en plus de la salle de convivialité située à l'étage équipée d'une terrasse extérieure et qui aura une visibilité directe de part et d'autre sur les terrains de basket et de

tennis, actuellement en phase de finition. Les représentants des associations de danse ont également découvert leur nouvel espace qui sera intégralement équipé de parquet et doté d'une cloison phonique pouvant offrir un double espace. Très lumineuse et chauffée, la salle offrira une surface d'un peu plus de 300 m², soit quasiment 100 m² de plus qu'au foyer rural, actuellement utilisé.

Habillée de bois lui conférant un aspect très chaleureux, la grande salle de sport de 800 m² a été conçue sur 9 mètres de hauteur afin de pouvoir accueillir de nouvelles disciplines, comme le volley-ball ou le badminton.

Harmonie du confort et de l'esthétisme

Les choix portent désormais sur l'équipement intérieur qui viendra s'intégrer

harmonieusement au concept de transparence, luminosité, profondeur et acoustique, pensé pour offrir à la fois plaisir et confort aux futurs utilisateurs, tant sur le terrain que dans les tribunes.

Une mise en service très attendue

Amorcé en septembre 2023 après la mise à disposition du nouveau terrain de foot, le chantier se poursuit depuis son lancement toujours en parfaite conformité avec les échéances planifiées, grâce à un suivi particulièrement minutieux. Attendue d'ici le printemps, la livraison de l'ouvrage sera conformément à la procédure, suivie de commissions de sécurité et d'accessibilité qui permettront d'autoriser sa mise en service.



Le complexe offrira une spacieuse salle de danse de 300 m².



Livraison prévue en 2025.



Camping municipal Le Moulin Neuf.



Réfection des routes dans le marais.

Camping municipal Le Moulin Neuf Une excellente fréquentation

Avec une capacité d'accueil offrant quatre-vingts emplacements nus depuis son inauguration en 1967, le camping municipal Le Moulin Neuf enregistre régulièrement un fort taux de remplissage, tendance qui s'est encore accentuée sur ces trois dernières années. L'établissement de plein air a ainsi enregistré une excellente saison 2024 avec 6 504 nuitées, soit une augmentation de 11,2% par rapport à l'année précédente.

Situé Rue Saint-Christophe, l'emplacement paisible de ce camping ★★ est très apprécié, en plus de la proximité du bourg où il est possible de faire ses courses à quelques minutes à pied seulement. Avec un forfait journalier particulièrement attractif, il compte parmi les moins chers de l'Ouest. En caravane ou simplement en tente, la clientèle y est très familiale, avec parfois même des vacanciers habitués depuis plusieurs décennies. Une fréquentation qui illustre à quel point il fait bon vivre à Soullans ! Comme de coutume, la saison 2025 rouvrira du 15 juin au 15 septembre.

Voirie Des aménagements en cours et d'autres à venir

En cœur de ville

Comme présenté en juin dernier par le directeur du pôle aménagement et environnement au sein de la Communauté de Communes Océan-Marais-de-Monts, détentrice de la compétence de la mobilité, des aménagements sont attendus sur le territoire dans le cadre de la mise en place du nouveau Schéma Directeur des Modes actifs.

Conformément au projet ont ainsi été installées fin novembre pour une période de test plusieurs chicanes Chemin de Bel Air, Chemin du Paradis et Chemin de Rocheville. La configuration d'une zone de limitation de vitesse à 30 km/h avec un périmètre ciblé autour du centre-bourg est de même prévue dans les toutes prochaines semaines, ainsi que la réalisation de chaudioux (chaussées pour les circulations douces) avec pour objectif de renforcer la sécurité des cyclistes.

Financée selon les secteurs par la Communauté de communes ou la Ville de Soullans, la réfection de plusieurs tronçons de trottoirs a été réalisée l'an dernier dans le bourg, conformément à la demande de la municipalité.

Dans le marais

A la suite des travaux effectués ces derniers mois en lien avec le chantier du parc éolien en mer, plusieurs routes ont été refaites sur une distance de 5,7 km, dont le financement a été intégralement pris en charge par RTE (Réseau de Transport Electrique). Également prise en charge par RTE, la réfection de trois autres routes situées dans le marais est planifiée en complément d'ici le printemps.

D'importants travaux ont par ailleurs été engagés fin 2024 par le Département sur la Route de Sallertaine afin de renforcer l'ouvrage sur une distance de 1,7 km. Le canal a en effet été redessiné pour pouvoir supporter une circulation qui se verra modifiée à partir de début janvier, suite à l'interdiction effective de la Route du Perrier aux Poids Lourds.

Au niveau communal, une réflexion portant sur une éventuelle fermeture provisoire des chemins des Jaulnières et du Clousis est d'autre part en cours, afin de limiter les importantes dégradations de chaussées consécutives aux passages de véhicules. Une communication sera à ce titre faite à l'attention des riverains.



Aménagement provisoire de chicanes.



© Laurent TOUZEAU

Bassin versant de la Vie et du Jaunay Retour sur l'enquête citoyenne sur l'eau !

Durant les mois de juin et juillet 2024, la Commission Locale de l'Eau et le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay ont proposé une enquête sur l'eau à destination des habitants des 37 communes du bassin versant Vie et Jaunay. L'objectif était de recueillir leurs perceptions, avis et pratiques en lien avec l'eau et de les impliquer dans le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) en cours d'élaboration.

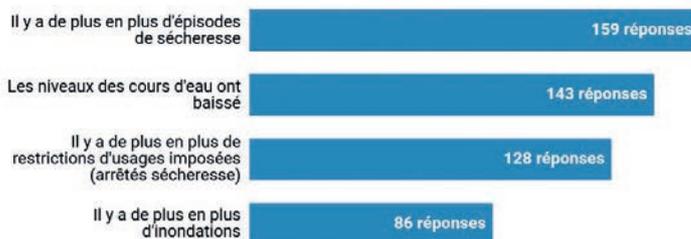
324 personnes ont participé à l'enquête. Merci à elles d'avoir pris le temps de répondre aux questions !

Leurs réponses vont alimenter la démarche de co-construction du PTGE qui se déroulera en 2025 avec l'ensemble des acteurs et des usagers du bassin versant. L'enjeu de

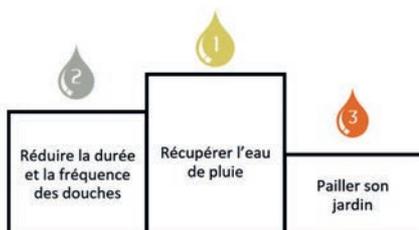
la concertation est d'arriver collectivement à définir et mettre en place des actions pour économiser l'eau, assurer une certaine sobriété des usages et faire en sorte que la ressource soit partagée entre les différents usagers.

L'objectif du PTGE est de rétablir l'équilibre

entre les besoins pour les usages et la ressource disponible en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.



Podium des actions quotidiennes déjà mises en place par les participants pour économiser l'eau



Podium des actions collectives les plus pertinentes selon les participants pour économiser l'eau



78%
des participants constatent déjà les effets du changement climatique localement.

Pour consulter la synthèse complète des résultats de l'enquête, rendez-vous sur le site internet du Syndicat Mixte : www.vie-jaunay.com

Infos pratiques

Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay

■ ZAE du Soleil Levant - 2 Impasse de l'Aurore - 85800 GIVRAND

■ Tél. : 02 51 54 28 18

■ www.vie-jaunay.com



Le découpage du terrain prévoit 32 parcelles.

Urbanisme

Le Clos de la Scierie, un projet de 56 logements

Depuis sa conception jusqu'à son aménagement, le projet de lotissement communal Le Clos de la Scierie a été intégralement géré par la Ville de Soullans.

Aboutissement d'un projet envisagé de très longue date, ce lotissement idéalement situé en entrée de bourg Rue de Nantes est désormais fin prêt pour accueillir la construction de cinquante-six nouveaux logements.

Un projet imaginé de longue date

Si l'idée de construire un projet de logements sur ce site est née lors du précédent mandat en 2016, pas moins de cinq années de négociations auront été nécessaires pour faire l'acquisition du terrain. Sous l'impulsion du maire, Jean-Michel ROUILLE, patience et détermination combinées ont ainsi permis de constituer une réserve foncière destinée à devenir à terme une zone habitable, à la faveur d'une modification du Plan Local d'Urbanisme validée en 2017.

Pour permettre la construction de logements, de lourds travaux de dépollution devaient cependant impérativement être effectués sur le site laissé à l'état de friche industrielle durant près de vingt ans. Alors qu'existait autrefois une ferme sur ce même terrain, une scierie y a en effet été



Le Clos de la Scierie aura un effet régulateur.

Jean-Michel ROUILLE,
maire

construite en 1966 et a connu une fructueuse période d'activité d'exploitation durant plus de trente ans, jusqu'au début des années 2000.

Dans ce contexte et dans la perspective de bénéficier du fond friche, l'Établissement Public Foncier (EPF) a été missionné ces derniers mois quant à la réhabilitation du sol dans l'optique de le rendre compatible avec un programme de logements individuels et intermédiaires sur une superficie totale de 21 032 m². A ce titre, l'EPF a pris

à sa charge 80 % du montant des travaux avoisinant les 800 000 €, de même que 50 % de l'étude de faisabilité réalisée en amont. Conformément à l'avancée planifiée, la commune a racheté le terrain une fois la dépollution achevée et est alors devenue maître d'œuvre du projet de lotissement communal.

Des appellations en hommage à l'histoire du site

Les travaux d'assainissement et de réseaux ont alors suivi dès l'été pour laisser place en fin d'année à ceux de la voirie. La fin de l'année 2024 s'est enfin concrétisée par la phase de finition du projet qui offrira, grâce à son emplacement idéal en entrée d'agglomération, une superbe vue sur le bourg et le clocher, en plus d'un vaste poumon vert aménagé en plein cœur du site.

« En hommage à l'histoire de ce site, le lotissement a été dénommé Le Clos de la Scierie, et la voie qui y circulera portera le nom de Rue du Pin Douglas, en souvenir de l'essence d'arbre qu'affectionnait Robert BARBEREAU, ancien gérant de la scierie. » relate Jean-Michel ROUILLE, maire.



La voie portera le nom de Rue du Pin Douglas.

“

En aidant les jeunes à s'installer, nous contribuons aussi par cette décision à faire vivre la commune de demain.

Jean-François CHOUIN,
1^{er} adjoint en charge
de l'urbanisme

”

LOTISSEMENT COMMUNAL

Le Clos de La Scierie

SOULLANS

Volonté affirmée de prioriser les jeunes primo-accédants

Le lotissement qui prévoit la construction de cinquante-six logements sera réparti en trois grands îlots, dont un social et deux en habitat accession.

Soutenu par l'adhésion des élus, le projet du Clos de la Scierie a su fédérer une équipe soucieuse de favoriser l'installation de jeunes primo-accédants dans la commune, au titre de résidence principale. Cette décision traduit de fait la volonté de dynamiser l'avenir de notre commune, à travers notamment la fréquentation des écoles et des infrastructures à usage culturel et sportif.

« En aidant les jeunes à s'installer, nous contribuons aussi par cette décision à faire vivre la commune de demain. », expose Jean-François CHOUIN, 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme.

Voteés en fin d'année, les tarifs préféren-

tiels des parcelles ont été unanimement approuvés par les élus de sorte à encourager l'accès à la propriété. En fonction de la surface des trente-deux parcelles variant de 284 m² à 494 m² et de leur emplacement, les tarifs s'échelonnent ainsi de 32 944 € à 64 714 €.

Plusieurs dizaines de demandes adressées au service urbanisme sont à ce jour en cours d'étude. En réponse aux sollicitations, les personnes intéressées recevront un dossier à retourner en mairie à partir duquel sera établi un classement selon le système interne de scoring déjà utilisé pour l'attribution des parcelles du précédent lotissement communal des Olivettes.

Renseignements

- Plaquette disponible en mairie sur demande.
- 02 51 68 00 24
- dgs@soullans.fr





Cérémonie de récompenses.



Le forum des associations, un temps fort de la rentrée.

Concours Paysages de votre commune Quatre lauréats récompensés

Pour la quatrième année consécutive, les lauréats du concours annuel Paysages de votre commune ont été invités à une cérémonie de récompenses, qui s'est déroulée le vendredi 20 septembre en mairie.

Les membres du jury ont départagé cette année une sélection de douze maisons situées dans le secteur sud est de la commune répondant à cinq critères évalués depuis l'extérieur des propriétés. Selon le principe du concours, les lauréats ont été désignés sans même avoir eu besoin de s'inscrire pour participer. Une belle surprise qui a fait cette année quatre heureux gagnants !

Le quatrième prix a été remporté par Hilda BIDAUBAYLE, le troisième par Jean-Paul LIBESSART, le deuxième prix est revenu à Chantal ROULEAU (excusée lors de la cérémonie) et le premier prix a quant à lui été attribué à Jean GARIOU.

Sous les applaudissements des élus et membres de la commission des maisons fleuries, les lauréats ont été récompensés de végétaux accompagnés de conseils d'entretien dédiés, remis par Marie-Claude CLAVIER, agente municipale rattachée au service des Espaces Verts en charge de l'organisation du concours.

“ Pour la quatrième année consécutive, nous sommes heureux d'attribuer les prix récompensant les lauréats du concours Paysage de votre commune. ”

Louis-Marie GUILBAUD,
adjoint en charge
des espaces verts

Engagement et convivialité Forum des associations et accueil des nouveaux Soullandais

Désormais annuel, le forum des associations et du bénévolat qui s'est déroulé le samedi 7 septembre à l'Espace Prévoirie a enregistré une fréquentation à la hausse avec plusieurs centaines de visiteurs, toutes générations confondues.

A l'issue du forum, les nouveaux Soullandais arrivés depuis ces deux dernières années sur la commune ont été invités à une soirée d'accueil et de bienvenue. Pour ce temps d'échanges et de convivialité, Jean-Michel ROUILLE, le maire, s'est entouré de ses adjoints et de l'ensemble des élus du Conseil municipal, en plus de jeunes du Conseil Municipal des Enfants.

Un peu plus d'une centaine de personnes a répondu à l'invitation et a assisté à la présentation des infrastructures dont s'est dotée la commune et découvert les grands projets en cours de réalisation, parmi lesquels la nouvelle Plaine des Sports, projet-phare du mandat dont la livraison est attendue d'ici le printemps prochain. En présence des présidents des associations et des membres du Conseil des Sages également conviés à l'événement, le dynamisme du monde associatif a de même été salué. La récente labellisation Ville sportive témoigne à ce titre des nombreuses actions initiées en faveur du sport.



La Josephine Nouveau record de participation

Record battu avec cent-soixante participantes lors du départ groupé de La Joséphine !



Lors de cette première journée citoyenne, habitants et élus ont participé au nettoyage du cimetière.



Transport Solidaire Soullandais Un bilan annuel très significatif

Il y a un peu plus d'un an naissait l'association tant attendue du Transport Solidaire Soullandais ! Au terme de cette première année d'entrée en fonctionnement a été dressé un bilan mettant en évidence une véritable dynamique du côté de l'équipe des chauffeurs bénévoles, dont les services sont sollicités au-delà encore des estimations qui avaient été faites.

Afin de répondre aux demandes constantes émanant des bénéficiaires, un appel avait été lancé l'été dernier pour obtenir un peu de renfort du côté des conducteurs. Depuis, animés par l'envie de rendre service, huit nouveaux chauffeurs se sont manifestés pour intégrer l'association, portant ainsi en cette fin d'année à vingt-deux le nombre total de bénévoles. Autant dire un véritable succès pour cette toute récente association !

Parallèlement, le nombre de bénéficiaires n'a cessé de grimper tout au long de l'année, avec encore en moyenne ces derniers mois deux nouveaux dossiers déposés par semaine. Le nombre de bénéficiaires établi début décembre à quatre-vingt-quinze devrait donc très prochainement franchir la centaine. Un constat qui confirme s'il en était encore besoin l'utilité du service proposé, tout autant apprécié pour le lien social tissé.

Journée citoyenne 1^{ère} édition Bel élan de solidarité pour cette nouvelle initiative

Lancé par la municipalité début d'été, l'appel aux volontaires pour participer à la 1^{ère} journée citoyenne a suscité un très bel élan de solidarité. Organisée à l'approche de la Toussaint, l'initiative proposée consistait en une aide au nettoyage du cimetière.

Près d'une vingtaine de citoyens auxquels se sont également associés plusieurs élus se sont ainsi retrouvés le mercredi 16 octobre, sous un beau soleil et de bon matin.

Conformément aux indications données lors des inscriptions, tous sont venus munis de gants de jardinage et équipés de leur propre matériel tels que râteaux, binettes et seaux. Les participants ont été accueillis par Alexis AVERTY, Vanessa LEROY et Jonathan MURAIL, tous trois agents municipaux des Services techniques, qui leur ont donné quelques consignes.

Grâce à une organisation efficace en procédant par répartition des allées, le groupe de bénévoles a contribué durant toute la matinée au nettoyage dans son intégralité de la partie basse du cimetière. Cette aide a été d'autant plus appréciée

que la commune s'est engagée depuis quelques années dans une démarche environnementale zéro produit phytosanitaire, conformément à la réglementation.

Un temps de convivialité a réuni les participants en fin de matinée à l'occasion du partage du verre de l'amitié.

« On se doit vis à vis de nos aînés disparus d'avoir un cimetière entretenu, c'est aussi une façon de contribuer au devoir de mémoire. », témoigne Jean-François CHOUIN, 1^{er} adjoint.

La municipalité renouvelle ses remerciements à toutes celles et ceux qui ont pu se mobiliser lors de cette première journée citoyenne. L'initiative sera reconduite le mercredi 9 avril, quelques jours avant la fête de Pâques. Renseignements, voir agenda page 21.

Projection de film devant un public conquis

Projeté le mercredi 30 octobre à l'Espace Prévoirie sur une initiative du Conseil des Sages et de la municipalité, le film d'aventures « Donne-moi des ailes », réalisé par Nicolas Vanier, a attiré près de cent-cinquante spectateurs. Programmée en début de soirée pendant les vacances scolaires, cette diffusion a permis à plusieurs familles de profiter de ce film de grande évasion aux images spectaculaires. Une belle satisfaction pour cette projection offerte au grand public !

Infos pratiques

- CCAS : 02 51 68 57 99
- Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 sauf le jeudi



Une initiative appréciée.

Après-midi récréatif Sur des airs de festivités

Souhaitant partager un moment convivial, les membres du Conseil des Sages ont lancé d'idée d'organiser début septembre un après-midi récréatif pour tous. Rendez-vous a ainsi été donné à tous les Soullandais le mercredi 4 septembre au Foyer rural autour d'une petite animation musicale et d'une collation. Près d'une soixantaine de personnes a ainsi profité de ce temps d'animation. Durant tout l'après-midi, une joyeuse ambiance a gagné la salle au rythme des tubes et grands classiques de la chanson française qui se sont enchaînés, repris en chœur sous forme de quiz musical ou de karaoké.

Distribution prochaine Boîtes de chocolats à nos Aînés

La tradition de la distribution de boîtes de chocolats déposées au domicile des aînés n'ayant pu assister au repas spectacle se perpétue. Ainsi comme les années précédentes, les neuf membres du CCAS, auxquels se joindront également les douze membres du Conseil des Sages, viendront en ce début d'année échanger quelques mots avec celles et ceux qui n'ont pu partager le temps de convivialité privilégié du mercredi 27 novembre. Une visite symbolique pour adresser des vœux d'heureuse nouvelle année à toutes et tous.



La deuxième édition de l'opération « Une naissance, un arbre » a réuni familles, élus et agents municipaux du Service des espaces verts.

« Une naissance, un arbre » Cinquante-deux arbres plantés

Portée par la municipalité et initiée pour la première fois sur la commune il y a deux ans, l'opération « Une naissance, un arbre » avait suscité un réel enthousiasme. La décision de reconduire l'événement s'était alors naturellement imposée.

Rendez-vous a ainsi été donné le samedi 23 novembre 2024 aux cinquante-deux familles soullandaises ayant eu la joie d'accueillir un nouveau-né en 2022 et 2023.

Forte de symbole et porteuse d'espoir, cette action en faveur de l'environnement s'est déroulée en présence des familles disponibles, mais aussi de nombreux élus du Conseil Municipal, du Conseil Municipal des Enfants (CME) et de plusieurs membres du Conseil des Sages.

Huit essences d'arbres sélectionnées

Située impasse des Ajoncs, à deux pas du Chemin du Moulin Neuf où avait eu lieu l'opération fin 2022, la localisation de plantation a été choisie dans la continuité de l'aménagement des espaces verts du lotissement communal Les Genêts.

Dans une recherche d'harmonie, huit essences d'arbres ont été sélectionnées par les membres de la commission des espaces verts et voirie, associés à Alexis AVERTY et Marie-Claude CLAVIER, agents municipaux rattachés au Service des espaces verts. Le choix s'est porté sur des saules, des peupliers, des tamaris, des cormiers, des chênes verts, des marronniers, des tilleuls et des mûriers. Pour faciliter l'opération, quelques plants ont été mis à disposition en pots, tandis que des rameaux ont également été préalablement préparés sous forme de boutures.

“ A travers l'opération « Une naissance, un arbre » qui nous réunit aujourd'hui, c'est un réel plaisir de célébrer par autant de plantations d'arbres les cinquante-deux naissances enregistrées sur notre territoire ces deux dernières années. Louis-Marie GUILBAUD, adjoint à l'environnement ”

Chaussées de bottes pour l'occasion, les familles ont été accompagnées dans cette démarche par les élus et les agents des services techniques de la Ville, avant de partager en fin de matinée le verre de l'amitié.

« L'arbre est le symbole par excellence de la vie en perpétuelle évolution, comme l'Homme au fil des saisons et du temps. Votre enfant et son arbre vont grandir et s'épanouir ensemble. Je suis convaincu que vous viendrez très souvent contempler tous ces arbres. », s'est réjoui Louis-Marie GUILBAUD, adjoint à l'environnement.



Les promenades en calèche font toujours le bonheur de petits et grands.



Les festivités ont réjoui durant tout l'après-midi trois-cent-quarante convives.

Soullans Animation Tourisme Le dynamisme de la commune au cœur de l'association

Les bénévoles de Soullans Animation Tourisme ont à cœur de rassembler toutes les générations.

Alors qu'il rayonnait sur le territoire depuis de nombreuses années, le Syndicat d'initiatives de Soullans a été dissous en 2016 suite au transfert de la compétence du tourisme à la Communauté de communes Océan-Marais-de-Monts. C'est dans ce contexte qu'a été créée le 22 novembre de cette même année l'association Soullans Animation Tourisme, soucieuse de perpétuer l'organisation d'importants événements sur la commune.

Plusieurs milliers de visiteurs chaque année au marché de Noël

Parmi les nombreuses animations mises en place, le marché de Noël fait incontestablement figure d'événement phare. Alors que la première édition réunissait dans la salle de sport huit exposants, sa dimension grandissante au fil du temps en fait désormais un rendez-vous majeur dans tout le secteur du Nord-Ouest vendéen.

Transféré à l'Espace Prévoirie, le marché de Noël rassemble depuis plusieurs années déjà plus d'une cinquantaine d'exposants, créateurs et producteurs, en plus d'un festival d'animations gratuites spécialement dédiées aux enfants. Parmi toutes ces réjouissances, les balades en calèche proposées par Régis, le lutin du Père Noël, émerveillent chaque année des dizaines d'enfants... mais aussi bien des parents !

Preuve de sa renommée, l'événement ne cesse d'enregistrer des chiffres record de fréquentation et la vingt-septième édition qui s'est déroulée les 30 novembre et 1^{er} décembre 2024 a ainsi accueilli pas moins de 4 200 visiteurs. Un succès à la hauteur de l'investissement des bénévoles de la SAT qui ont à cœur de rassembler toutes les générations autour de ce week-end festif !

Au-delà de cet incontournable rendez-vous, la SAT, qui est ouverte à tous, déploie des actions tout au long de l'année : accueil d'un artiste de grande renommée, escapade découverte à la journée, exposition estivale d'artisans, bal du 14 juillet, marche dans le marais, soirée à la Cinéscénie, Forum des associations, soirée musicale en automne et le désormais traditionnel marché de producteurs agrémenté d'animations installé sur la Place Jean Yole à l'approche des fêtes de fin d'année.

Spectacle de l'humoriste Paulo le samedi 22 mars

A vos agendas ! En ce début d'année 2025, rendez-vous est d'ores-et-déjà donné le samedi 22 mars pour assister à la soirée spectacle que donnera l'humoriste Paulo. Les réservations se feront les samedis 22 février et 1^{er} mars de 10h à 12h au Bureau d'Information Touristique.

Informations complètes à retrouver dans la rubrique Agenda.

Repas des Aînés

340 convives réunis

Instantanément surgit une douce ambiance lorsque l'on entre dans la salle où les discussions vont bon train et de toute part ! Organisé à l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le traditionnel repas spectacle de fin d'année destiné aux aînés de plus de 72 ans a rassemblé trois-cent-quarante convives le mercredi 27 novembre à l'Espace Prévoirie.

Ce rendez-vous est comme chaque année un temps de convivialité particulièrement attendu et apprécié de tous. Plusieurs élus ainsi que des membres du CCAS et du Conseil des Sages se sont joints à l'événement.

« On a besoin de fraternité, celle justement qui nous réunit et règne dans cette salle. Nous sommes trois-cent-quarante aujourd'hui, soit vingt-trois personnes de plus que l'an dernier, ce qui prouve bien que ce repas est toujours un grand temps fort. », a introduit Jean-Michel ROUILLÉ, maire et président du CCAS, avant de laisser place aux festivités.

Décliné durant tout l'après-midi avec une succession de tableaux cabaret de diverses époques, le spectacle a été assuré par la compagnie Les Étoiles lyriques, originaire de Vertou dans la région nantaise, tandis qu'un magicien s'est également faufilé de table en table pour émerveiller de ses tours les spectateurs.

“ On a besoin de fraternité, celle justement qui nous réunit et règne dans cette salle.

Jean-Michel ROUILLÉ,
maire et président du CCAS



Réunion du CME le samedi 30 novembre.

Conseil Municipal des Enfants Le dynamisme des jeunes au service de la commune

Votre mission est importante,
bravo à tous de vous
être portés volontaires.

Jean-Michel ROUILLÉ,
maire

Renouvelé début octobre, le Conseil Municipal des Enfants est déjà très investi.

Le passage par l'isoloir le samedi 12 octobre a été une grande première pour les élèves de CM1, tout comme les CM2, qui ont scrupuleusement respecté au même titre que les adultes chacune des étapes du vote, depuis le recueil des bulletins et enveloppes jusqu'à l'émargement attestant de leur démarche citoyenne.

Six nouveaux représentants élus

Au terme du dépouillement et en présence de Laura FRADIN et Virginie PARATIAN, enseignantes à l'école publique Charles Milcendeau ainsi que celle d'Estelle DESVERRONNIERES, directrice de l'école privée Les Roseaux, les résultats ont été proclamés par Anne-Douceline GUILLET, adjointe à l'enfance et à la jeunesse en charge de la commission.

Le CME compte désormais six nouveaux représentants : Enora BAUTES JOUBERT-TAGLIAFERRI, Tiyana RIVASSEAU et Paul TRICHET-WIRTH ont été élus du côté de l'école publique Charles Milcendeau et Léo GUYON, Paul RAME et Maëlyss ROUX-MEUNIER du côté de l'école privée Les Roseaux.

Un engagement d'importance

Tous ont été chaleureusement félicités par Jean-Michel ROUILLÉ, maire, qui a souligné l'importance de cet engagement. « Votre mission est importante, bravo à tous de vous être portés volontaires et merci à vos familles et enseignants qui vous accom-

pagnent. Vous allez pouvoir participer activement à la vie de votre commune et concrétiser des projets sous l'encadrement des élus adultes de la commission. Ce seront vos premiers pas de citoyens engagés et je vous souhaite une belle réussite dans ce mandat ! »

Une présence active sur le terrain

La séance d'installation de ce conseil renouvelé s'est tenue le samedi 9 novembre. Cette première réunion a été consacrée à la préparation du texte lu lors de la cérémonie patriotique du 11 novembre, à laquelle les jeunes élus ont comme de coutume été conviés. Leur présence le samedi 23 novembre lors de l'opération Une naissance, un arbre a de même été saluée.

Un foisonnement d'idées de projets

Réunis le 30 novembre en mairie, les jeunes conseillers ont manifesté beaucoup d'enthousiasme lors de la présentation de leurs idées respectives de projets. Chacune des suggestions a été discutée en concertation avec les élus adultes de la commission. En plus de leur souhait de voir reconduites certaines actions qui leur avaient beaucoup plu, des initiatives en lien avec l'environnement, la culture et la solidarité ont été proposées. Les échanges vont se poursuivre pour décider de celles qui seront prochainement concrétisées !

Accueil de Loisirs La Farandole Sortie magique



Le jeudi 1^{er} août, 56 enfants de Soullans inscrits à l'accueil de loisirs La Farandole ont visité le parc animalier Planète Sauvage à Port-Saint-Père. Une journée inoubliable pour ce joli petit groupe !

École Publique Charles Milcendeau

Une rentrée de rêve pour les CM1 et CM2 !

C'est une rentrée scolaire que n'oublieront jamais les élèves de CM1 et CM2 de l'école publique Charles Milcendeau ! En ce lundi 2 septembre 2024, jour de rentrée des classes, les vingt-cinq élèves étaient attendus non pas cartable sur le dos, mais valise à la main !

Direction Paris pour un séjour pédagogique de cinq jours avec au programme un temps fort unique et inoubliable : une épreuve de para-équitation des Jeux Paralympiques dans les jardins du Château de Versailles !

Labellisée Génération 2024, l'école avait axé l'année précédente son projet fil conducteur sur les Jeux Olympiques et Paralympiques et participé au dispositif national « Ma Classe aux Jeux » qui s'inscrit dans le cadre d'un programme de billetterie populaire à destination des établissements scolaires. Durant les vacances de la Toussaint 2023, l'école a été informée de sa sélection. C'est ainsi que le rêve a commencé à devenir réalité.

Lors du trajet aller, l'effervescence est montée d'un cran lorsque le car en approche de sa destination finale a laissé se découvrir à l'horizon la Dame de Fer. « *A peu près la moitié des élèves n'était encore jamais allée à Paris, il y a eu à ce moment-là une véritable explosion de joie ! Et ce n'était que la première !* », relate la directrice, Clémentine PERAULT-ROUSSEAU.

Et pour cause, pour profiter pleinement de cette opportunité, une dimension culturelle a été ajoutée au séjour. Au programme sont ainsi venues se greffer autour de la fameuse épreuve de para-équitation, qui s'est déroulée le mercredi 4 septembre, la découverte d'incontournables monuments de Paris telles que la Tour Eiffel décorée pour l'occasion des anneaux olympiques, la Pyramide du Musée du Louvre, la cathédrale Notre-Dame de Paris ainsi que les quais de Seine, mais aussi les visites de la Cité des Sciences et

de l'Industrie pour les enfants à la Villette et enfin celle du Musée d'Orsay.

Cerise sur le gâteau, les élèves ont eu la joie de voir lors de l'épreuve des Jeux l'athlète paralympique Vladimir VINCHON avec lequel ils ont eu la chance d'échanger en visio en début d'année grâce à l'intervention de Pascal BOUTREAU, journaliste sportif accueilli en résidence sur le territoire.

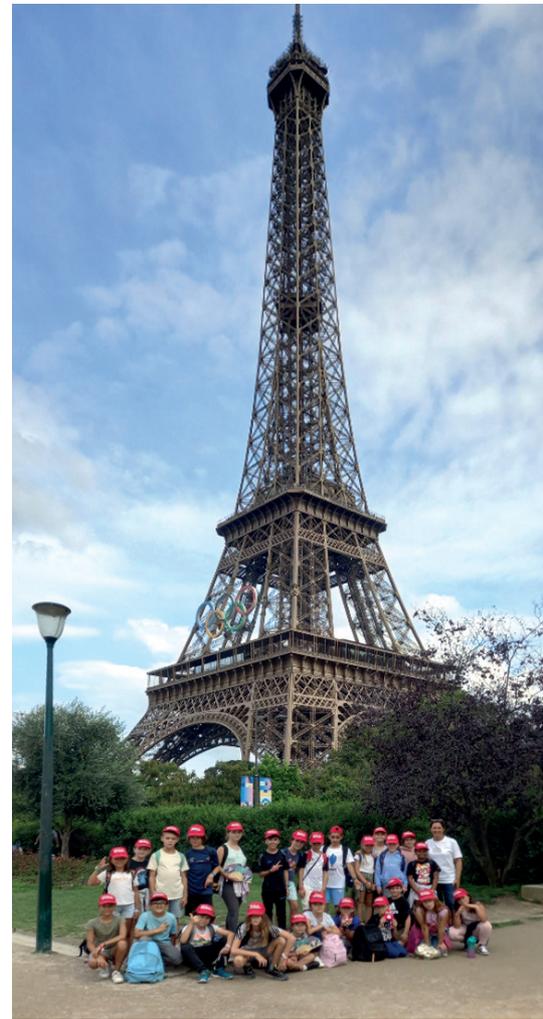
“ Depuis un an, nous nous préparions à vivre cet incroyable événement. ”

Clémentine PERAULT-ROUSSEAU,
directrice

« *Depuis un an on se préparait à vivre cet incroyable événement ! Et là, ça y est, on l'a fait !* », sourit à la descente du car la directrice, heureuse d'avoir vu ses élèves émerveillés. Enfants et accompagnateurs sont ainsi revenus certes un peu fatigués, mais surtout avec des étoiles encore plein les yeux, à l'image de la flamme de la vasque olympique qui continuera encore longtemps de briller dans leur mémoire.

Infos pratiques

- Rue de l'École - 85300 Soullans
- 02 51 68 01 95



École Publique Charles Milcendeau.

Les 25 CM1 et CM2 ont pris la pose aux côtés de l'emblématique phryge des Jeux Paralympiques.

Ecole privée Les Roseaux

Un mystérieux séjour pédagogique

Dans le prochain Soullans Mag de juillet 2025, vous découvrirez le séjour qu'auront vécu au printemps les élèves de CM1 et CM2 de l'école privée Les Roseaux.

Infos pratiques

- 19 rue du Marais Breton
85300 Soullans
- 02 51 93 14 13



Depuis début janvier, Solène HOUDUSSE et Gladys RICOLLEAU travaillent en binôme à la bibliothèque.

Bibliothèque municipale Une fréquentation en forte progression

Depuis son ouverture en 2016, la bibliothèque municipale connaît une très belle évolution, comme en témoignent les chiffres. Le dynamisme de l'établissement se renforce avec l'arrivée de Gladys RICOLLEAU aux côtés de Solène HOUDUSSE.

Le nombre de prêts de documents n'a cessé de grimper, notamment entre les années 2020 et 2023, passant de 17 031 à 23 630, sans compter les 1 849 prêts comptabilisés sur l'année 2023 auprès des autres bibliothèques du réseau Océan-Marais de Monts. Le système de réservations mis en place au sein-même des bibliothèques du réseau et les trajets effectués deux fois par semaine par la navette ont par ailleurs permis la circulation de plusieurs milliers de documents.

Autre constat significatif, la part des emprunts associés au secteur jeunesse s'est renforcée pour représenter un peu plus des deux tiers en 2023, le tiers restant cor-

respondant au secteur adulte.

Sur les 529 lecteurs réguliers recensés par l'établissement cette même année, une très grande majorité est soullandaise, avec en complément un très large éventail de communes avoisinantes, parmi lesquelles arrivent en tête respectivement Challans et Commequiers.

Au 31 décembre 2023 ont été comptabilisés par la bibliothèque municipale pas moins de 10 388 documents, dont 1 478 nouvelles acquisitions auxquelles viennent s'ajouter 279 périodiques. L'achat de 729 d'entre eux a été financé par la Ville de Soullans et l'association de la Bibliothèque soullandaise.

Le succès de cette offre culturelle, tant pour les jeunes que pour les adultes, a été rendu possible grâce à l'investissement de Solène HOUDUSSE, bibliothécaire, régulièrement soutenue par les bénévoles de la Bibliothèque soullandaise, toujours très présentes et impliquées.

En ce début d'année, la municipalité a décidé de soutenir l'établissement dont la fréquentation est en pleine progression. Ainsi, non seulement pour offrir des conditions d'accueil encore plus confortables, mais aussi permettre la concrétisation de nouveaux projets, l'équipe de la bibliothèque s'est renforcée tout début janvier avec l'arrivée de Gladys RICOLLEAU, en tant que médiatrice culturelle.

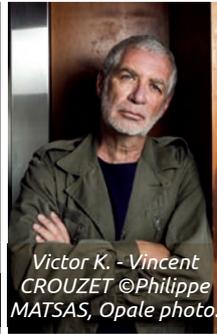
Une période d'immersion effectuée en novembre dernier lui a déjà permis d'accueillir plusieurs classes de la commune et elle ne cache pas son enthousiasme à l'idée d'avoir intégré l'équipe les mercredis, jeudis et vendredis. Bienvenue à Gladys et merci à tous les lecteurs de l'accueil que vous lui réserverez !



La bibliothèque municipale revêtue de ses habits de lumière.

Infos pratiques

- Bibliothèque de Soullans
- <https://bibliotheques.omdm.fr>
- 02 28 17 26 83



COMCYBER-MI

Festival du Marais Noir 2025

5^e Édition - L'espionnage à l'honneur !

Venez plonger dans l'univers palpitant de l'espionnage et du renseignement, à travers des rencontres inédites avec des auteurs, des experts et des passionnés. Que vous soyez un amateur de romans policiers, un curieux du monde secret des services de renseignement, ou tout simplement un passionné de littérature, le Festival du Marais Noir vous attend pour trois jours d'intenses découvertes, du 30 janvier au 1^{er} février 2025 !

Jeudi 30 janvier - 20 h

■ **Intervention des gendarmes spécialistes en cybercriminalité, avec l'adjudant-chef Sébastien AMBOISE et l'adjudant Jérémie ANDRAULT.**

Cette conférence de sensibilisation et d'information sera animée par des spécialistes de la cybersécurité. Ils nous décrypteront les attaques les plus courantes sur le web (arnaques, usurpation d'identité, dark web, etc.). Cette brigade de la gendarmerie nationale de la Vendée donnera des conseils pratiques pour se protéger efficacement sur la toile.

Vendredi 31 janvier - 20 h

■ **Conférence de Rémi KAUFFER, journaliste spécialisé en renseignement et services secrets**

Rémi KAUFFER, auteur et journaliste, nous plonge dans les coulisses des services secrets à travers une conférence passionnante sur l'histoire du renseignement. À cette occasion, il présentera son dernier ouvrage, «1939-1945. La guerre mondiale des services secrets», et dédicacera ses livres à la fin de la conférence.

Samedi 1^{er} février - 11 h

■ **Café polar : les coulisses de la création d'une novella**

Rencontre avec les écrivains en herbe des collèges de St-Jean-de-Monts et de la MFR, au sujet de leur projet EAC (éducation artistique et culturelle), accompagné de Guillaume LE CORNEC, auteur et directeur des collections jeunesse des éditions du Rocher.

Dans un cadre convivial, nous aurons le plaisir de découvrir les écrits des jeunes

talents locaux, qui partageront leurs premières créations. Guillaume LE CORNEC, auteur de plusieurs romans policiers pour la jeunesse, échangera avec eux sur l'écriture de leur nouvelle policière, ayant pour toile de fond le Musée Charles Milcendeau.

Après-midi

Rencontre d'auteurs

■ **14 h - Victor K., ancien agent de la DGSE, pour la présentation de sa série policière «Service action : au cœur de la DGSE»**

Victor K., ancien agent de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), nous fera part de son expérience dans les services secrets et nous présentera sa série de romans policiers.

■ **15 h 30 - Jean-Christophe PORTES, auteur de romans policiers historiques**

Jean-Christophe PORTES nous dévoilera sa nouvelle série historique qui se déroule pendant la Seconde Guerre mondiale, avec les personnages de Lizzie et Mo. Une belle occasion de découvrir son approche originale du genre historique et de l'espionnage pendant la guerre. Cette rencontre sera aussi l'occasion d'évoquer la sortie du 8^{ème} volet de la série « Les enquêtes de Victor DAUTERIVE : La conspiration des royalistes » se déroulant en Vendée.

■ **17 h - Sylvain FORGE, expert en cybersécurité et conférencier en dramaturgie, viendra nous parler de son dernier roman «Veritas», un thriller captivant alliant espionnage et enjeux numériques.**

Lauréat du Prix du Quai des Orfèvres en 2018 pour son roman «Tension extrême», Sylvain FORGE nous plongera dans l'univers de la cybersécurité et de l'espionnage moderne.

■ **Les Docteurs Polar - Ordonnances littéraires et consultations**

À la manière de véritables professionnels du genre, les Docteurs Polar viendront à la rencontre du public pour poser un rapide diagnostic littéraire et délivrer une ordonnance personnalisée de romans noirs et d'espionnage en fonction de vos goûts et de vos symptômes littéraires. Leurs services sont ludiques et humoristiques !

■ **Activités au bureau d'information touristique**

■ **Jeu collaboratif avec casque de réalité virtuelle**

Collaborez pour désamorcer une bombe ? un jeu intense qui met à l'épreuve votre esprit d'équipe et votre capacité à gérer la pression. Prêt à relever le défi ?

Infos pratiques

- Du 30 janvier au 1^{er} février 2025
- Bibliothèque de Soullans
- Entrée gratuite
- Vente de livres assurée par la librairie « Au Chat Lent »
- Rencontres littéraires animées par Caroline DE BENEDETTI, de l'association Fondu au Noir
- Inscription recommandée pour les ateliers et jeux en place au bureau d'information touristique (places limitées) : à la bibliothèque ou sur le portail du réseau des bibliothèques
- <https://bibliotheques.omdm.fr>
- 02 28 17 26 83



Festival les Improbables : Bumcello.



Conférence de Jean-Claude PONDEVIE, architecte du musée.



Le festival Milcendeau se livre sera de retour.

Musée Charles Milcendeau Une excellente saison 2024

Avec près de 4 500 visiteurs accueillis entre les mois d'avril et septembre, le Musée Charles Milcendeau enregistre une très bonne saison 2024.

Des chiffres d'autant plus satisfaisants que le musée n'a pas accueilli d'exposition temporaire l'an dernier. Cette excellente fréquentation conforte ainsi le site patrimonial comme étant l'un des lieux incontournables à visiter dans le nord-ouest vendéen.

En plus d'une large population touristique, le musée parvient en outre à capter une population locale non négligeable puisque 15% de la fréquentation provient du territoire intercommunal, confirmant de fait son attachement au site. Autre fait notable, la forte progression des visiteurs étrangers qui représentent environ de 5% de la fréquentation annuelle.

De nombreux projets et événements ont tout au long de la saison contribué à ce succès.

- Labellisation Maison des Illustres en mars
- Parcours d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec le Fond Régional d'Art Contemporain (FRAC) des Pays de la Loire
- Arts visuels avec l'intervention de l'artiste contemporaine, Alice SURET-CANALE
- Week-end Rendez-Vous aux Jardins
- Première édition du festival littéraire et artistique Milcendeau se livre
- Festival Les Improbables avec le retour de Vincent SÉGAL
- Journées Européennes du Patrimoine avec l'organisation d'une conférence de Jean-Claude PONDEVIE, architecte du musée...

EVÈNEMENT «Milcendeau, la fabrique d'un artiste» Nouvelle exposition temporaire

La réouverture prochaine du musée Charles Milcendeau sera marquée par une nouvelle exposition d'envergure, composée de nombreux prêts provenant d'institutions nationales et internationales, accueillis pour la première fois en Vendée. Installée durant toute la saison du samedi 5 avril au dimanche 2 novembre 2025, l'exposition temporaire «Milcendeau, la fabrique d'un artiste» offrira ainsi la découverte de plus d'une centaine d'œuvres et objets de collection et donnera à découvrir la formation de l'artiste aux Beaux-Arts de Paris, ainsi que son émancipation et la confirmation de son talent dans de nombreuses expositions et galeries parisiennes. A l'occasion du vernissage de cette remarquable exposition, rendez-vous est donné le vendredi 23 mai à partir de 20h30. Pour marquer l'événement, le week-end qui suivra sera gratuit.

De grands événements émailleront l'année 2025

- Festival Milcendeau se livre : samedi 14 et dimanche 15 juin
- Fête de la musique avec Vibrato : dimanche 22 juin
- Festival Les Improbables : jeudi 17 et vendredi 18 juillet
- Journées Européennes du Patrimoine : samedi 20 et dimanche 21 septembre

Festival Milcendeau
se livreUne 2^{ème} édition
prometteuse
les 14 et 15 juin

Lors de l'inauguration de la première édition de Milcendeau se livre, Marie-France BERTAUD, conseillère municipale à l'origine du projet, avait exprimé sa joie de voir ce festival littéraire et artistique prendre vie et donné rendez-vous en 2025 pour la deuxième édition. Afin de soutenir l'événement destiné à devenir un petit salon de référence, l'association soullandaise portant le nom du Festival a depuis été créée.

Tel un secret qui ne saurait être dévoilé avant l'heure, le programme est encore jalousement gardé ! Mais à n'en pas douter, son dévoilement surprendra de par sa richesse et sa variété ! Avec des rendez-vous inédits programmés sur deux jours, l'événement qui se tiendra les samedi 14 et dimanche 15 juin 2025 prendra ainsi une nouvelle dimension. Comme Milcendeau qui s'est nourri de ses voyages, le festival Milcendeau se livre consacrera l'inspiration des voyages au cœur de cette 2^{ème} édition ! Voir agenda en page 22.



Les veillées de Noël d'autrefois par Arbadétorne.

Concert
Florilège de Noël
par Arbadétorne

Un peu plus de 250 spectateurs ont assisté le samedi 14 décembre au concert Florilège de Noël donné en l'Église Saint-Hilaire de Soullans par Arbadétorne dans le cadre de la programmation culturelle communale. A l'approche des fêtes de fin d'année, ce beau rendez-vous musical a offert au public le temps d'une soirée l'ambiance conviviale des veillées de Noël, telles qu'elles pouvaient se dérouler autrefois dans les campagnes vendéennes.



La maison du peintre fait l'objet de travaux spectaculaires.

Musée Charles Milcendeau
Rénovation en cours
de la Maison du peintre

Dans la perspective de commencer les grands travaux de rénovation de la maison du peintre dans les meilleures conditions climatiques, la période d'ouverture de l'année 2024 a été écourtée en fermant les portes du Musée le dimanche 22 septembre, en clôture du week-end des Journées Européennes du Patrimoine.

Ces travaux s'avéraient en effet nécessaires dans la mesure où les peintures murales réalisées par Charles Milcendeau en 1906 dans ce bâtiment ancien subissent de longue date les effets des aléas climatiques, se traduisant par des variations de température, en plus de l'apparition d'humidité.

A cet effet, le Projet Scientifique et Culturel du Musée rédigé en 2022 a proposé d'initier un programme de sauvegarde des peintures murales incluant des travaux ciblant la protection des œuvres, la stabilisation du bâti, la maîtrise de la température et de l'humidité de la pièce peinte et enfin la restauration des peintures.

Dans un premier temps les travaux de gros-œuvre consisteront essentiellement en la reprise du drain, la dépose et repose de la toiture pour traitement de la charpente et la rénovation des vitraux. Engagés à l'automne, ces travaux s'achèveront dans quelques mois pour permettre la réouverture du musée au printemps 2025. Dans un second temps suivront à partir du mois de septembre les travaux afférents à la res-

tauration des peintures, qui feront l'objet en présence des restaurateurs de démonstrations et de présentation des techniques de protection et de reconstitution.

Durant la phase de rénovation de la demeure du peintre, d'autres travaux importants ont en outre été réalisés dans le Musée par les services de l'intercommunalité : remplacement du système de climatisation et de gestion de l'air, sécurisation du bâtiment et de ses abords, mise en conformité PMR du Musée en vue de l'obtention du label Tourisme et Handicap et mise en lumière du parcours et du parking.

Infos pratiques

Renseignements :

■ 02 51 35 03 84

■ sur le site www.musee-milcendeau.fr

Réouverture
le samedi 5 avril 2025

Conseils municipaux

Extraits des délibérations

3 octobre 2024

Débat relatif à la définition des zones d'accélération d'énergies renouvelables

Un dossier d'information sur les ZAEnR envisagées par la commune a été consultable du 14 juin au 14 juillet 2024, un registre de concertation disponible en mairie a permis au public de formuler ses observations

Et une consultation par voie électronique a été organisée du 14 juin au 14 juillet 2024 sur le site de la commune

Le Maire présente le bilan de cette concertation :

- 0 personne ayant consigné des observations sur le registre,

- 0 personne reçue et contribution via la consultation électronique.

Après avoir présenté le bilan de la concertation, il est proposé un débat relatif à la définition des zones d'accélération pour l'implantation terrestre de production d'énergies renouvelables.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- de prendre acte de la tenue du débat et des échanges intervenus au sujet des zones d'accélération par type de production énergétique ;

- de souligner l'importance de disposer sur le territoire de Zones d'accélération permettant de disposer d'un potentiel en conformité avec les objectifs du PCAET de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à notifier le contenu de ces remarques telles que ci-dessus exposées, auprès de la Communauté de Communes Océan Marais de Monts et à prendre toutes dispositions concernant cette affaire.

DEPARTEMENT : convention aménagement RD82 en agglomération

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de valider le projet de convention d'aménagement en vue de la réalisation sur le domaine public routier départemental des aménagements permettant d'améliorer et renforcer les conditions de circulation des cyclistes entre le centre bourg et la zone artisanale.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention qui s'y rapporte et tout autre document à intervenir relatif à la réalisation de l'opération.

Chemin du Paradis : acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section AI n°153

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- d'approuver l'acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section AI n°153 d'une contenance de 126 m²,

- de dire que la commune prendra en charge les frais d'acte.

Lotissement « Bageonne » : rétrocession à la commune de la parcelle cadastrée section AN n°426

Dans le cadre de l'opération d'aménagement du lotissement « Bageonne », Vendée Expansion a acquis les parcelles cadastrées section AN n°426 et 427 pour une superficie totale de 3 255 m².

Après division parcellaire, les parcelles cessibles ont été vendues aux propriétaires et les travaux prévus au programme sont maintenant terminés.

Le conseil municipal à l'unanimité des

Lotissement « Le Clos de la Scierie »

Acquisition de la parcelle cadastrée section AT n°438

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée section AT n°438 d'une superficie de 21 032 m² pour un montant de 725 567,72 € TTC sous réserve de l'avis des Domaines,

- d'autoriser le Maire en exercice à signer l'acte devant intervenir. Ainsi que tous les documents que cette opération nécessiterait. En son absence, le Premier Adjoint en exercice,

- de préciser que les différents frais liés à cette acquisition seront à la charge de la commune.

Convention VENDEE EAU n°01.55.2024 portant sur l'extension du réseau d'eau potable pour desservir le lotissement

Des travaux d'extension des réseaux d'eau potable sont nécessaires pour desservir le futur lotissement « Le Clos de la Scierie ».

Vendée Eau a estimé le coût des travaux à 60 149,30 € HT. La participation financière de la commune s'élève à 31 467,53 € HT.

Afin de réaliser ces travaux hors pro-

gramme, il convient de signer une convention n°00-050-2024.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- d'approuver la convention,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention avec Vendée Eau,

- de charger Monsieur le Maire de toute démarche tendant à l'exécution de cette décision.

gramme, il convient de signer une convention n°00-050-2024.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- d'approuver l'acquisition à titre gratuit de la voirie (partie enrobée uniquement) actuellement cadastrée section AN n° 426 et l'éclairage public,

- d'approuver leur intégration dans le domaine public communal,

- de préciser que cette rétrocession ne sera effective qu'à la réception d'un document d'arpentage faisant ressortir la référence cadastrale et sa superficie ainsi que l'obtention d'un rapport faisant état des réseaux après passage caméra,

- de préciser que les différents frais liés à cette rétrocession seront à la charge de la commune,

- de dire que le tableau de classement des voies communales sera actualisé.

Convention SYDEV n°2024.EXT.0134 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une extension de réseau électrique

Le SYDEV accompagne les communes dans leur développement d'urbanisme en tant que maître d'ouvrage dans toutes les extensions des réseaux électriques pour de nouveaux besoins tels que les lotissements, les zones d'activités, les particuliers, les bâtiments communaux.

La convention n°2024.EXT.0134 porte sur des travaux de desserte en énergie électrique et/ou génie civil pour les réseaux d'éclairage, et de communication électronique du lotissement de la scierie .

La participation de la commune se décompose ainsi :

Nature des travaux	Montant prévisionnel des travaux		Base	Taux	Montant
	HT	TTC			
Réseaux électriques Basse Tension					
Réseaux	50 630,00 €	60 756,00 €	60 756,00 €	60,00 %	36 453,00 €
Branchement(s)	22 594,00 €	27 113,00 €	27 113,00 €	60,00 %	16 268,00 €
Réseaux électriques Moyenne Tension					
Poste de transformation + Moyenne tension	15 136,00 €	18 163,00 €	18 163,00 €	60,00 %	10 898,00 €
Dépose	347,00 €	416,00 €	416,00 €	60,00 %	250,00 €
Infrastructures de communications électroniques					
Réseaux	19 847,00 €	23 816,00 €	23 816,00 €	100,00 %	23 816,00 €
Branchement(s)	7 870,00 €	9 444,00 €	9 444,00 €	100,00 %	9 444,00 €
Eclairage Public					
Travaux neufs	8 459,00 €	10 151,00 €	8 459,00 €	100,00 %	8 459,00 €
TOTAL PARTICIPATION					105 588,00 €

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur la convention présentée et le coût de participation de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la convention N°2024 EXT.0134,

- de dire que les crédits nécessaires à l'opération sont inscrits au budget principal,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

21 novembre 2024

Local 10, place de Ledesma : mise à disposition au Secours Catholique

Le conseil municipal, décide à l'unanimité des présents :

- d'approuver la mise à disposition à titre gratuit d'un local d'une superficie de 158 m² situé 10, place de Ledesma au Secours Catholique, pour une durée de 2 ans renouvelable 3 fois,
- de dire que la mise à disposition se fera dans les mêmes conditions précisées dans la convention approuvée par délibération n°2016.77 du 15 décembre 2016
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme : délibération motivée et modalités de la concertation

Sur la base des motivations exposées, après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité des présents :

- de prescrire la modification n°1 du PLU,
- de fixer les modalités de la concertation suivante :

Tout au long de la procédure, la concertation avec la population sera assurée ainsi, permettant au grand public d'adresser ses remarques, ses questions ou ses contributions au projet de déclaration de projet n°1 du PLU :

- diffusion d'informations sur le site internet de la commune ;
- diffusion d'informations par voie d'affichage sur le site concerné ;
- mise à disposition d'un registre de concertation ouvert aux habitants, à la mairie rue de l'océan ; en rappelant la référence « Modification n°1 du PLU » ;
- envoi de courriels sur l'adresse mail dgs@soullans.fr avec la référence « Modification n°1 du PLU ».

Les modalités de concertation qui figurent ci-dessus pourront être enrichies dans le courant de la procédure. Le dossier de modification n°1 du PLU sera notifié au Préfet de la Vendée, aux personnes publiques associées mentionnées aux articles L132-7 et L132-9 du Code de l'urbanisme et aux maires des communes membres concernées par le PLU, avant l'ouverture de l'enquête publique. Conformément aux dispositions de l'article R122-17 du Code de l'environnement, une l'autorité environnementale sera consultée.

À l'issue de l'enquête publique, le projet, éventuellement amendé pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, pourra être approuvé par délibération du Conseil municipal.

Chemin de Bel Air : travaux d'enfouissement du réseau électrique

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la décision d'effectuer les travaux d'enfouissement chemin de Bel Air,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec ENEDIS afin de

8 bis rue du Général de Gaulle**Convention SYDEV n°2024.EXT.0270 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une extension électrique**

La convention n°2024.EXT.0270 porte sur l'extension du réseau électrique et télécom du 8 bis du Général de Gaulle.

Pour rappel, la commune a fait l'acquisition de la parcelle AO 469 où se fera l'extension afin de créer une liaison douce entre la place De Gaulle et la place Ledesma.

La participation en euros est évaluée comme indiquée ci-dessous :

Nature des travaux	Montant prévisionnel des travaux		Base	Taux	Montant
	HT	TTC			
Réseaux électriques Basse Tension					
Réseaux	7 805,00 €	9 366,00 €	7 805,00 €	60,00 %	4 683,00 €
Infrastructures de communications électroniques					
Réseaux	80,00 €	96,00 €	96,00 €	100,00 %	96,00 €
Branchement(s)	5 061,00 €	6 073,00 €	6 073,00 €	100,00 %	6 073,00 €
TOTAL PARTICIPATION					10 852,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la convention N°2024 EXT.0270,
- de dire que les crédits nécessaires à l'opération sont inscrits au budget principal,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Convention SYDEV portant autorisation de passage et d'implantation d'un ouvrage de distribution publique d'électricité

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver la convention portant autorisation de passage et d'implantation d'un ouvrage de distribution publique d'électricité concernant la parcelle, N° 469 de la section AO, Place du Général de Gaulle – rue de Nantes.

Convention SYDEV portant sur une servitude pour l'établissement d'infrastructures des communications électroniques

Le conseil municipal est informé qu'après avoir autorisé le SyDEV à implanter la conduite de communication électronique sous la parcelle N°460 de la section AO, il est nécessaire de leur accorder le droit de servitude.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver la convention de servitude pour l'établissement d'infrastructures de communications électroniques concernant la parcelle, N° 469 de la section AO, Place du Général de Gaulle - rue de Nantes.

Organisation du temps scolaire : renouvellement semaine de 4 jours

Afin de préserver la stabilité des horaires scolaires dans l'intérêt des enfants, la commune, en concertation avec le corps enseignant souhaite maintenir le rythme scolaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- de conserver la semaine de 4 jours pour une période de 3 ans,
- de charger le Maire à effectuer les démarches auprès de la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale).

Musée Milcendeau : demande de subvention au titre du fonds régional d'acquisition pour les musées et du fonds d'aide à la restauration pour les musées

La commune de Soullans inscrit chaque année dans son budget des crédits afin de pouvoir acquérir pour son Musée Charles Milcendeau, des œuvres afin d'enrichir la collection existante et de se procurer des œuvres sur des thématiques manquantes.

Par courrier du 2 octobre 2024, le Préfet de la Région a envoyé un courrier informant la commune que le comité dans le cadre du Fonds régional d'acquisition pour les musées et du Fonds régional d'aide à la restauration a décidé d'attribuer une subvention de 4 586 €.

Pour bénéficier de cette subvention, une demande doit être formulée, approuvée par le conseil municipal.

Le financement pour ces acquisitions se présente ainsi :

Acquisitions œuvres		Financement	
Montagnard corse	3 720,00 €	Etat	2 293,00 €
Scène paysanne	3 410,00 €	Région	2 293,00 €
Le Chat	2 041,60 €	Commune	4 586,60 €
TOTAL	9 171,60 €	TOTAL	9 171,60 €

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- d'approuver le plan de financement tel que présenté,
- de solliciter auprès de la Direction régionale des affaires culturelles l'aide de l'Etat et de la Région Pays de la Loire les subventions allouées au titre du FRAM/FRAR d'un montant global de 4 586,00 € soit 50 % du coût des acquisitions,
- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches administratives nécessaires pour percevoir ladite subvention.

Les délibérations complètes sont affichées en mairie.

mener à bien les travaux engagés, ils ont été estimés à 72 945,70 euros TTC,

- de charger Monsieur le Maire de toute démarche tendant à l'exécution de cette décision.

Lotissement « Le Clos de la Scierie » : dénomination de la voie desservant les lots

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tels que les secours et la connexion des réseaux, d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Aussi, il convient de dénommer la voie qui dessert les lots du lotissement « Le Clos de la Scierie » dont les travaux seront finalisés prochainement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de nommer la voie desservant les lots du lotissement « Le Clos de la Scierie » rue du Pin Douglas.

Acquisition des parcelles cadastrées BC n°73 et n°74

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'acquérir les parcelles cadastrées sous les numéros 73 et 74 de la section BC, d'une superficie totale de 3 941 m², pour un montant global de 19 705 euros, toutes indemnités incluses,
- de préciser que les crédits correspondants à la dépense seront inscrits au budget principal,
- de dire que la commune prendra en charge les frais d'acte,
- d'autoriser Monsieur le Maire en exercice à signer l'acte devant intervenir et à faire le nécessaire en général. En son absence, le Premier Adjoint en exercice, est spécialement délégué pour remplir cette mission.

Pose d'un poteau incendie rue de la Douve : convention Vendée Eau n°01.098.2024

Depuis 2017, la défense incendie doit répondre aux exigences du règlement départemental de défense extérieure contre les incendies (RDDECI).

Les poteaux et bornes incendie, communé-

ment appelés « hydrants » font partie des dispositifs de lutte contre les incendies qui relèvent du pouvoir de police du Maire.

Afin de répondre aux exigences RDDECI un poteau à incendie doit être posé rue de la Douve.

Pour mener à bien ces travaux estimés à 3696,11 euros HT, il convient de conclure une convention avec Vendée Eau n°01.098.2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- d'approuver la convention n°01.098.2024,
- de dire que les crédits nécessaires à l'opération sont inscrits au budget principal.

Agenda « L'Essen(s)tiel » : convention d'objectifs saison culturelle des bibliothèques 2024/2025

Depuis 2006, la compétence de mise en réseau des bibliothèques municipales du territoire Océan-Marais de Monts a été transférée à la communauté de communes.

Le conseil municipal est informé que la Communauté de communes Océan-Marais de Monts et l'ensemble de ses communes membres souhaitent inscrire la saison culturelle des bibliothèques des cinq communes dans la durée.

Pour cela, le conseil municipal est invité à valider une convention.

Cette convention sera conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, à compter de sa signature.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver les termes de la convention d'objectifs pour l'agenda L'essen(s)tiel « saison culturelle des bibliothèques des 5 communes du territoire Océan-Marais de Monts », selon le projet joint en annexe,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention.

Lotissement « Le Clos de la Scierie » : vente des lots

Les travaux de viabilisation du lotissement Le Clos de la Scierie sont en voie d'achèvement. Il convient donc de déterminer le prix de vente des lots en vue de leur commercialisation.

Le montant de l'opération s'élève à 1 507 128,03 euros TTC pour une surface commercialisable de 14 676 m² (10 565 m² pour 32 lots + 2 160 m² pour 1 îlot social + 1 951 m² pour 2 îlots de logements groupés privés).

L'opération est assujettie à la TVA.

Pour rappel, l'îlot de 2 160 m² dédié aux 12 logements sociaux a fait l'objet d'un protocole d'accord et sera vendu au prix de 150 000 euros HT (12 500 euros HT/logt).

Le prix de vente des lots a été défini en fonction de la taille, l'orientation et des contraintes urbanistiques des parcelles.

Compte tenu de ces éléments, l'assemblée est invitée à se prononcer sur le prix de vente des lots.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- de vendre les lots du lotissement « Le Clos de la Scierie » et d'en fixer le prix, la plaquette est disponible en mairie sur demande,
- de confirmer l'assujettissement à la T.V.A. des ventes de terrain du lotissement,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes devant intervenir et à faire le nécessaire en général. En son absence, Monsieur Jean-François CHOUIN, 1^{er} Adjoint, est spécialement délégué pour remplir cette mission.

Association SAT : subvention exceptionnelle 2024

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association « Soullans Animation Tourisme » d'un montant de 578,25 euros correspondant au coût de l'achat et droit de diffusion du film « Donne-moi des ailes » et le remboursement des lots alloués dans le cadre du concours photos,
- de dire que les crédits correspondants aux dépenses seront prélevés à l'article 6574 du budget principal de l'exercice en cours.

École privée « Les Roseaux » : subvention exceptionnelle 2024 pour un voyage scolaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'accorder une subvention exceptionnelle à l'école privée « Les Roseaux » d'un montant de 50 % des frais engagés plafonné à 200 euros par élève,
- de dire que les crédits correspondants aux dépenses seront prélevés à l'article 6574 du budget principal.

Rue du Saule Creux : convention SYDEV n°2024.ECL.0623 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération de rénovation d'éclairage

Dans le cadre des travaux liés à la rénovation d'éclairage rue du Saule Creux (affaire L.RN.284.24.002), il est nécessaire de conclure avec le SYDEV, une convention relative aux modalités techniques et financières de réalisation pour le remplacement des lanternes.

Les modalités financières sont calculées ainsi :

Nature des travaux	Montant prévisionnel des travaux		Base	Taux	Montant
	HT	net TTC			
Eclairage public					
Travaux neufs	895,00 €	1 074,00 €	895,00 €	70,00 %	627,00 €
Rénovation	2 789,00 €	3 347,00 €	2 789,00 €	50,00 %	1 395,00 €
TOTAL PARTICIPATION					2 022,00 €

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- d'approuver la convention n°2024.ECL.0623,
- de dire que les crédits nécessaires à l'opération sont inscrits au budget principal.

Les délibérations complètes sont affichées en mairie.



«Cocktail Fabigna» par la compagnie Fabigan.



Atelier de jonglage.



«La Famille Bijoux». DR

Saison culturelle communale Animations à la bibliothèque

Janvier & février

Festival du Marais Noir
Les 30, 31 janvier et 1^{er} février

Voir page 13.

car tous ses artistes n'aiment pas le bruit, ils aiment le silence !!! Étrange pour un cirque ? Mais, ce que vous ne savez pas, c'est qu'ils vont rencontrer le clown Boucan !!!

■ Dès 4 ans - Sans inscription - Gratuit

Mercredi 9 avril - 14 h
Atelier de dessin animé
«Le cirque à la manière de Toulouse Lautrec»

Sous le chapiteau, les artistes du cirque s'animent. Clowns, éléphant, acrobates et voltigeuses se préparent à entrer en piste. Colorie-toi aussi ces personnages fascinants et découvre un monde de mouvements et de couleurs.

■ Atelier avec l'application BlinkBook

■ Dès 7 ans - Sur inscription

Théâtre

La Famille Bijoux

Samedi 15 mars - 20 h 30
La Famille Bijoux,
une comédie originale, à
l'humour décalé et burlesque

Monique, Victor et Maxime Bijoux, famille de conseillers funéraires ont été choisis par Marie-José Duval, pour célébrer son dernier voyage. Cette dernière, partie trop tôt d'un malheureux accident de pétanque avait tout prévu pour son départ vers l'infini et l'au-delà.

Amatrice de théâtre et surtout de chansons françaises, elle a choisi un théâtre pour cet adieu musical pour le moins original.

La famille Bijoux fera tout pour honorer cette demande mais sera-t-elle à la hauteur ?

■ Interprétation : Anthony BOULC'H, Emmanuelle BURINI et Clément POUILLOT.

■ Mise en scène : Marie RECHNER.

■ Arrangements musicaux : Anthony BOULC'H.

■ Costumes : Julie COFFINIÈRES.

> Renseignements

■ Tout Public à partir de 12 ans

■ Durée : 1 h 15

■ Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe

■ Tarif plein : 10 € - Tarif réduit : 7 €

■ Réservation : www.billetterie.omdm.fr



Mars

Samedi 8 mars - 9 h 30
Atelier Créa'Couture

Des ateliers de couture sont proposés aux débutants, comme aux initiés à la bibliothèque. Avec l'aide de Catherine, couturière passionnée, vous réaliserez un projet à chaque séance. Une liste de fournitures vous sera communiquée en amont.

■ A partir de 12 ans - Sur inscription - Gratuit



Vendredi 21 mars - 20 h
Fête du court métrage

Projection d'une sélection de courts métrages. La Fête du court métrage a pour but de promouvoir le format court à l'échelle nationale, auprès de tous les publics. Une sélection éclectique de films sera projetée à la bibliothèque, suivie d'un temps d'échange.

■ Tout public - Sans inscription - Gratuit

Avril

Du samedi 5 avril au 28 juin

Exposition
«La passion du cirque»

En partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Vendée.

De tout temps, les hommes ont aimé les jeux. Le cirque s'est développé dès l'Antiquité égyptienne. C'était au début une procession d'animaux sauvages, qui s'est peu à peu transformée en exploits de dressage et de maîtrise du corps.

■ Tout public - Entrée libre



Mercredi 9 avril - 10 h 30
Tablier à histoires
«Motus et cirque cousu»

C'est l'histoire d'un cirque nommé Motus

Mai

Samedi 17 mai - 9 h 30
Atelier Créa'Couture

Voir descriptif au 8 mars.

Samedi 17 mai - 15 h 30
«Cocktail Fabigna»
par la compagnie Fabigan

Recette : Remplissez une bibliothèque de spectateurs, ajoutez-y 2 artistes, une pincée de jonglage, un zeste de magie, quelques grammes de ballons, une grande quantité d'humour, secouez bien et vous obtenez le Cocktail Fabigna.

■ Spectacle proposé par l'association de la Bibliothèque Soullandaise

■ 1 h - Tout public - Sur inscription - Gratuit

Juin

Mercredi 18 juin - 15 h & 16 h 30
Ateliers jonglage
par la compagnie Fabigan

Initiez-vous à l'art du jonglage avec Fabien de l'école de cirque Fabigan.

■ A partir de 6 ans

■ Sur inscription - Gratuit

Agenda des manifestations 1^{er} semestre 2025

Janvier

Club de l'amitié Soullandaise GALETTE DES ROIS

Goûter galette animation Alain et Guynael.

Mercredi 15 de 14 h à 18 h

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Gratuit pour les adhérents

Renseignements

- 02 28 10 97 61
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

Amicale des pêcheurs Soullandais OUVERTURE DU CARNASSIER

Carte de pêche en vente au Point Bar de Soullans.

Tarifs à l'année

- Adulte : 35 €
- Moins de 16 ans : 15 €

Samedi 25 et dimanche 26

- Plan d'eau de Soullans - Rue de la Douve
- Ouverture du plan d'eau à 7 h
- Début de la pêche à 8 h 30
- Carte sociétaire 2025 obligatoire

Renseignements

- 06 18 64 24 33
- pecheursoullandais@gmail.com

Amicale de l'école publique Charles Milcendeau - LOTO

Dimanche 26 à 15 h

Animé par Alexandre, participez à notre loto XXL (ouverture des portes à 13 h). De nombreux lots à gagner : 800 € de bon d'achat pour le 1^{er} lot, 2000 € de bons d'achat

- Restauration sur place
- Espace Prévoirie - Rue St Christophe

Renseignements

- 06 70 51 15 15
- aepsoullans@gmail.com

Les Tréteaux Soullandais THÉÂTRE « Bon anniversaire Quand même »

**Les 17, 18, 19, 24, 25, 26 et 31
janvier - Les 1^{er} et 2 février**

Comédie hilarante de Michel LE DALL, 1 h 30 de rire, de bonne humeur pour grands et petits. Spectacle pour tous.

- Les vendredis et samedis : 20 h 30
- Le dimanche : 15 h
- Tarif adulte : 5€

■ Enfants de moins de 12 ans : gratuit

Renseignements

- 07 69 45 38 85
- lestreteauxsoullandais85@gmail.com

Février

Tennis Club Soullandais TOURNOI D'HIVER 2025

Tournoi de tennis adultes et jeunes

Du samedi 15 au samedi 22

- Salles de sports 1 et 2 - Place Ledesma et Rue de l'Égalité

- Tarif adulte : 19 €
- Tarif moins de 18 ans : 16 €

Renseignements

- 06 24 38 78 01
- tennisclubsoullandais@gmail.com

Société de chasse «La Biche Soullandaise» CONCOURS DE BELOTE

Samedi 22 à 14 h

- Foyer Rural, Place Ledesma
- Tarif : 10 € par joueur
- Inscription à partir de 14 h
- 06 25 33 08 95

Amicale des pêcheurs Soullandais JOURNÉE TRUITES SOCIÉTAIRE

Samedi 22 et dimanche 23

Pêche autorisée 30 min. avant le lever du soleil et 30 min. après le coucher de celui-ci (heures légales)

- Plan d'eau de Soullans - Rue de la Douve
- Carte sociétaire 2025 obligatoire

Renseignements

- 06 18 64 24 33
- pecheursoullandais@gmail.com

Mars

Les Hirondelles Soullandaises Foot

SOIRÉE DES HIRONDELLES FOOT

Le club les Hirondelles Soullandaises Foot organise son gala avec soirée dansante animée par DJ Olivier.

Samedi 1^{er} à 19 h 30

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe

Renseignements

- 06 14 53 01 91
- hsfoot.85@gmail.com

Amicale de l'école publique Charles Milcendeau CARNIVAL DES ENFANTS

Samedi 8 à 15 h

Des enfants déguisés, une pluie de cotillons et de la musique vont rythmer le carnaval des élèves de l'école publique.

Programme

- 15 h défilé dans les rues de Soullans
- Jusqu'à 18 h 30 : jeux et goûter au Foyer Rural (réservé aux enfants de l'école)

- 06 70 51 15 15
- aepsoullans@gmail.com

Soullans Terre de Jeux BALADE ÉCO-SPORTIVE

Animation gratuite et sans inscription. Chacun des participants pourra allier les bienfaits de la randonnée à la sensibilisation aux enjeux liés au développement durable.

Mercredi 12

- Départ entre 10 h et 10 h 30
- Foyer Rural - Place Ledesma

Renseignements

- 02 51 68 89 86
- communication@soullans.fr

Ville de Soullans THÉÂTRE LA FAMILLE BIJOUX

Samedi 15 à 20 h 30

Une comédie originale, à l'humour décalé et burlesque.

Renseignements

- Tout Public à partir de 12 ans
- Durée 1 h 15
- Espace Prévoirie - Rue St Christophe
- Tarif plein : 10€ - Tarif réduit : 7€
- Réservation : www.billetterie.omdm.fr

Club de l'amitié Soullandaise TOUS EN SCÈNE

Repas suivi d'un grand spectacle cabaret.

Mardi 18 de 11 h 30 à 18 h

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Tarif : 58 €

Renseignements

- 02 28 10 97 61
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

Pétanque Soullandaise CONCOURS DE PÉTANQUE

Mercredi 19 à 14 h

Concours officiel réservé aux licenciés vétérans en triplettes.

- Boulodrome - Chemin du Stade
- Tarif adulte : 4 €

Renseignements

- 06 82 33 06 37
- saintmaxentroland@gmail.com

Zam'Trad BAL FOLK

Samedi 22 à 20 h 30

- Foyer Rural - Place Ledesma
- Tarif adulte : 8 €
- 06 79 27 33 74
- zamtrad@laposte.net

SOULLANS Terre de Jeux

BALADE
ÉCO-SPORTIVE

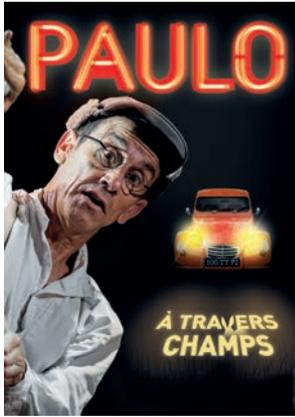
Mercredi 12 Mars 2025
Départ entre 10h et 10h30

✓ Les participants pourront allier les bienfaits de la randonnée à la sensibilisation aux enjeux liés au développement durable

✓ Sans inscription

✓ Pensez à emmener vos gants

02 51 68 89 86
Foyer rural - Place Ledesma
communication@soullans.fr



**Soullans Animation Tourisme
PAULO HUMORISTE**

Samedi 22 à 20 h 30

Spectacle « A travers champs ». L'humoriste Paulo aborde les sujets d'actualité avec un humour subtil. Son one man show sonne juste et touche toutes les générations. Peuplé d'anachronismes, son spectacle fait le pont entre hier et aujourd'hui et n'en tire que le meilleur. Un pur moment de partage, de rire.

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Tarif adulte : 20 €
- Réservation obligatoire - Places limitées

Renseignements

- 06 68 84 32 12 ou 06 83 26 93 87
- sat.soullans@orange.fr

Association des Petits Points Soullandais

PUCES DES COUTURIÈRES ET LOISIRS CRÉATIFS

Dimanche 23 de 10 h à 18 h

Vente de tissus, laines, boutons, matériel de couture et de loisirs créatifs.

- Foyer rural - Place Ledesma
- Entrée libre

Renseignements

- 06 32 13 33 98
- sylvie.dillet9@orange.fr

**Amicale des pêcheurs Soullandais
JOURNÉE PÊCHE À LA TRUITE**

« OUVERTE TOUT PUBLIC »

1 canne autorisée - Amorce et leurre interdits.

Dimanche 23

- Plan d'eau de Soullans - Rue de la Douve
- Ouverture du plan d'eau à 7 h
- Début de la pêche à 8 h
- Tarif : 12 €

Renseignements

- 06 18 64 24 33
- pecheursoullandais@gmail.com

Vocalise - CONCERT

A l'occasion de ses 20 ans, le groupe vocal «Vocalise» est heureux de vous présenter son spectacle annuel. Soirée en deux parties : rétrospective des 20 ans et variété française avec « Vocalise ».

Samedi 25 à 20 h 30

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Tarif adulte : 12 €
- Moins de 12 ans : gratuit

Renseignements

- 06 83 89 60 42
- vocalise85@gmail.com

Avril

Ville de Soullans

JOURNÉE CITOYENNE

Nettoyage du cimetière

Mercredi 9 à partir de 9 h

La municipalité propose à la population de s'associer à une journée citoyenne qui sera dédiée au nettoyage du cimetière avant les fêtes de Pâques.

Renseignements

- 02 51 68 89 86
- communication@soullans.fr

Amicale des pêcheurs Soullandais

JOURNÉE TRUITES SOCIÉTAIRE

Samedi 19 et dimanche 20

Pêche autorisée 30 min. avant le lever du soleil et 30 min. après le coucher de celui-ci (heures légales).

- Plan d'eau de Soullans - Rue de la Douve
- Carte sociétaire 2025 obligatoire

Renseignements

- 06 18 64 24 33
- pecheursoullandais@gmail.com

Club de l'amitié Soullandaise

REPAS DANSANT

Repas dansant traiteur Tony Riant et animateurs Alain et Guynael.

Mercredi 23 de 11 h 30 à 18 h

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Réservation le jeudi 17 avril au Foyer rural de 10 h 30 à 12 h

Renseignements

- 02 28 10 97 61 (Thérèse COSSAIS)
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

Pétanque soullandaise

CONCOURS DE PETANQUE

Samedi 26 à 14 h

Concours officiel réservé aux féminines licenciées, en doublette.

- Boulodrome - Chemin du Stade
- Tarif adulte : 4 €

Renseignements

- 06 82 33 06 37
- saintmaxentroland@gmail.com

Mai

OGEC Les Roseaux

VIDE GRENIER

Venez découvrir des trésors cachés et leur donner une nouvelle vie.

Dimanche 4 à partir de 8 h

- Rue Saint Christophe
- Champ Espace Prévoirie
- Entrée gratuite pour les visiteurs

Renseignements

- videgrenier@soullans-lesroseaux.fr

Aux Mains Créatives du Marais

LES PRINTANIERES A SOULLANS - 9^{ème} Edition

Samedi 10 de 10 h à 18 h

Dimanche 11 de 9 h à 17 h

L'association « Aux Mains Créatives du Marais » propose une exposition artisanale : bois, bijoux, couture, porcelaine, livres, toiles africaines, jeux.

- Tombola et tirage le dimanche à 16 h
- Bureau d'information touristique
- 94 route de Challans
- Entrée gratuite

Une collation est offerte aux visiteurs.

Renseignements

- 06 60 90 70 30
- mcdurand@porcelaine-en-vendee.fr

Club de l'amitié Soullandaise

ORGANISATION D'UN LOTO XXL

Loto XXL animé par A. DAVIET, nombreux lots et bons d'achat.

Samedi 17 de 19 h à 24 h

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Réservation le jeudi 17 avril au Foyer rural de 10 h 30 à 12 h

Renseignements

- 02 28 10 97 61 (Christian COSSAIS)
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

Amicale de l'école publique

Charles Milcendeau

RANDO'QUIZZ SOULLANDAISE 2^{ème} Edition

Dimanche 18 à 10 h 30

Sur un nouveau parcours de 5 km à Soullans, résolvez plusieurs énigmes et tentez de gagner un délicieux panier garni. Cet événement sera prolongé, si vous le souhaitez, par un déjeuner convivial.

Tarifs

- La rando'quizz uniquement
- Adulte : 3€ - Enfant : 2€
- La rando'quizz + le déjeuner
- Adulte : 15€ - Enfant : 6€

Renseignements

- 06 70 51 15 15
- aepsoullans@gmail.com

Club de l'amitié Soullandaise

LA BELLE HISTOIRE DES COMÉDIES MUSICALES

Mozart, Opéra rock, Starmania, Notre Dame de Paris, Roméo et Juliette.

Lundi 19 de 15 h à 17 h

- Odyssea - Saint Jean de Monts
- Tarif adulte : 26€

Renseignements

- 02 28 10 97 61 Christian Cossais
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

Danses 2000 - GALA DE DANSES DANSES 2000 FÊTE SES 25 ANS

Vendredi 25 à 20 h 30

Samedi 26 à 20 h 30

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Tarif adulte : 10 €
- Tarif enfant moins de 12 ans : 5 €
- Gratuit pour les moins de 3 ans

Renseignements

- 02 51 55 52 65
- associationdanses2000@gmail.com

Club de l'amitié Soullandaise

REPAS VISITE D'UNE ANCIENNE ÉCOLE MUSÉE

Présentation des produits du prestataire RSD à St Pierre du chemin, déjeuner puis visite d'une ancienne école musée.

Mardi 27 de 7 h à 19 h

- Saint Pierre du chemin
- Tarif adulte : 39€
- Réservation avant le 30 avril

Renseignements

- 02 28 10 97 61 (Christian COSSAIS)
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

INFOS PRATIQUES

Les Hirondelles Soullandaises Basket club

35^{ème} Édition TOURNOI JEUNES SOULLANDAISES

Tournoi jeunes de U9 à U15 accueillant des équipes vendéennes et Pays de La Loire. Lors de cette journée nous accueillons 40 équipes soit environ 350 jeunes.

Jeudi 29 de 8 h 30 à 19 h 30

- Salle de sports 1 et 2
Place Ledesma et rue de l'Égalité
- Inscription gratuite (chèque de caution)

Renseignements

- 07 71 11 28 96
- tournoihsb@gmail.com

Juin

Les Hirondelles Soullandaises Foot

TOURNOI JEUNES U11/U13 ET RASSEMBLEMENT U9

Samedi 7 de 8 h 30 à 19 h

TOURNOI INTER QUARTIER

« LES HIRONDELLES EN FÊTE »

Quentin YVERNOGÉAU

Dimanche 8 de 8 h à 19 h

- Stade municipal de Soullans
Chemin du stade

Renseignements

- 06 03 99 41 16 par SMS
- tournoisoullans@gmail.com

Les Hirondelles Soullandaises Basket club

TOURNOI 3X3 SEMI-NOCTURNE U18F - U21M - SENIORS/LOISIRS M ET F - 3^e Édition

- Inscription de 4 joueurs maximum par équipe

■ Récompenses à toutes les équipes

Samedi 14 à partir de 19 h

- Salle de sports 1 et 2
Place Ledesma et rue de l'Égalité
- Restauration sur place, bar et confiseries

Renseignements

- 06 18 68 20 37
- rouxelbasket85@gmail.com



Milcendeau se livre

FESTIVAL LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE « MILCENDEAU SE LIVRE »

Samedi 14 de 14 h 30 à 18 h

Dimanche 15 de 10 h à 18 h

- Musée Charles Milcendeau
Le Bois Durand

Renseignements

- milendeauselivre@laposte.net
- Informations détaillées à suivre

Société de chasse

« La Biche Soullandaise »

VIDE GRENIER

Réservé exclusivement aux particuliers.

Dimanche 15 à partir de 9 h

- Terrain entre le camping municipal et l'Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe

■ Tarif : 10 € les 3 ml pour les exposants

■ Gratuit pour les visiteurs

Renseignements

- 06 25 33 08 95
- videgrenierlabiche@gmail.com

Conseil des Sages

FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 21 juin de 19 h à 23 h

Devant le succès enregistré lors des précédentes éditions, une nouvelle fête de la musique sera organisée dans le bourg. Informations détaillées à suivre.

Pétanque soullandaise

CONCOURS DE PETANQUE

Dimanche 22 à 14 h

Concours triplette mixte réservé aux licenciés.

■ Boulodrome - Chemin du Stade

■ Tarif adulte : 4 €

Renseignements

- 06 82 33 06 37
- saintmaxentroland@gmail.com

Amicale de l'école publique

Charles Milcendeau

FÊTE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Samedi 28 juin à 14 h 30

Châteaux gonflables, pêche à la ligne, jeu de grenouille, spectacles... Tous les enfants de l'école sont invités à fêter la fin de l'année scolaire.

- Sur le terrain près de l'Espace Prévoirie
Rue Saint Christophe

Renseignements

- 06 70 51 15 15
- aepsoullans@gmail.com

O.G.E.C. les Roseaux

KERMESSE DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Des animations, des stands de jeux pour petits et grands suivi d'un dîner champêtre (pensez à réserver).

Dimanche 29 à partir de 15 h

- Sur le terrain près de l'Espace Prévoirie
Rue Saint Christophe

■ videgrenier@soullans-lesroseaux.fr

Juillet

Les Hirondelles Soullandaises Basket club - VIDE GRENIER

Vide grenier uniquement sur réservation et réservé aux particuliers. Boissons, viennoiseries et restauration sur place.

Dimanche 20 de 7 h 30 à 17 h 30

- Rue Saint Christophe
Champ Espace Prévoirie

■ Tarif à définir pour 3 ml

Renseignements

- 06 18 68 20 37
- vgsoullanshbc@gmail.com

Toute l'année

Pétanque Soullandaise

CONCOURS

Tous les lundis de l'année à 14 h

■ Concours ouverts à tous, licenciés et non licenciés

■ Boulodrome - Chemin du Stade

■ Tarif adulte : 2 €

Renseignements

- 06 82 33 06 37
- saintmaxentroland@gmail.com

Club de l'amitié Soullandaise

RANDO PEDESTRE

Parcours d'environ 8 km à Soullans ou ses environs (co-voiturage selon destination).

Tous les lundis

■ Hiver l'après-midi - Été le matin

■ Rassemblement parking Place Ledesma

■ Tarif : si co-voiturage participation aux frais de transport éventuellement

Renseignements

- 02 28 10 97 61 (Christian COSSAIS)
- 06 24 42 91 97 (Jean TESSIER)
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

ATELIER MÉMOIRE

Dans une ambiance très chaleureuse, des exercices sont proposés sur différents thèmes.

**Un mardi ou jeudi par mois selon
calendrier (sauf période estivale)
de 9 h 30 à 11 h 30**

- Salle Terrain de camping
Rue Saint Christophe

■ Tarif : 12 € pour l'année

Renseignements

- 02 28 10 98 75 (Danielle DENIAU)
- ou 06 62 57 83 14 (Lorette PERRIER)
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

JEUX DE SOCIÉTÉ

Après-midi jeux : belote, scrabble, tarot, rummy, et goûter vers 16 h

Tous les jeudis de 14 h à 18 h

■ Foyer Rural - Place Ledesma

■ Tarif : 1 € par après-midi

Renseignements

- 02 28 10 97 61 (Christian COSSAIS)
- ou 06 62 57 83 14 (Lorette PERRIER)
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

Services publics

Mairie	contact@soullans.fr	Rue de l'Océan	02 51 68 00 24
Espace France Services	france-services@omdm.fr	7 rue des Anciens d'AFN 85167 Saint Jean de Monts	02 55 34 00 40
Pompiers		Challans	18 ou 02 51 68 06 90
Gendarmerie		Saint Jean de Monts	02 51 58 01 44
Bureau de poste		2 rue Charles Milcendeau	3631
Bibliothèque municipale		Place Jean Yole	02 28 17 26 83
Centre des finances publiques	Service de Gestion comptable	5 rue de la Petite Voie Challans	02 51 49 54 00
Conciliateur de justice	le vendredi sur rendez-vous philbeauvallet@gmail.com	Espace France Services Saint Jean de Monts	07 86 16 37 72

Culte

Presbytère	soullans@diocese85.org	5 rue Charles Milcendeau	02 51 68 05 41 02 51 68 23 74 à Challans
-------------------	------------------------	--------------------------	---------------------------------------------

Ecoles et services enfance

Ecole publique Charles Milcendeau	Mme PERAULT-ROUSSEAU ce.0850587B@ac-nantes.fr https://ecoleelementairepublique-soullans.e-primi.fr/	Rue de l'École	02 51 68 01 95
Ecole privée maternelle et primaire	Mme DESVERRONNIÈRES direction@soullans-lesroseaux.fr https://soullans-lesroseaux.fr	19 rue du Marais Breton	02 51 93 14 13
Centre de loisirs La Farandole	M. BONNEAU	Rue de l'École	02 51 55 11 66

Santé - Social

A.D.M.R.	Permanence mardi de 9 h à 12 h 30	Secrétariat Rue des Anciens Combattants	02 51 59 02 15
Assistantes Sociales	Sur rendez-vous		02 51 49 68 40
Service de soins infirmiers à domicile	Mme VOISIN	Saint Jean de Monts	02 51 59 16 96
EHPAD Les Chataigniers	M. BONNIN	Rue de l'Égalité	02 51 49 08 30
Chirurgiens Dentistes	M. RIVIÈRE, Mme GABARD Mme D'ANGLEVILLE	11 rue du Château d'Eau	02 51 68 52 38
Cabinet d'infirmiers	Mmes GROLIER, BOURON, COQUILLON, MM. BELY et SUAUDEAU	Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 68 05 01
	Mme DEVILLERS, M. GAUTIER, Mme GARDIEN	Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 28 10 39 88
Infirmière	Mme JANSOONE	20 chemin du Pendy	06 77 31 02 42
Kinésithérapeutes	M. BERRUEL, Mme BERRUEL	3 rue de l'Océan	02 51 68 17 40
Médecin	Dr ANTALUCA-OBEYA	Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 68 74 02
Orthophoniste	Mme GABORIEAU	11 rue du Château d'Eau	02 51 68 89 14
Ostéopathes	Mme CHABEAUD	Maison médicale - 10 place de Gaulle	09 86 61 97 31 06 66 01 23 24
	M. VAURILLON	A domicile	06 70 51 15 15
Pédicure Podologue	Mme BESSONNET	Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 93 34 91
Psychologue	Mme BAUD	Maison médicale - 10 place de Gaulle	06 87 11 00 25
Pharmacie	Mme DAHERON	5 place Jean Yole	02 51 68 01 40

Bien-être

Réflexologie plantaire	Mme PLANES Mme BOURUMEAU	33 bis chemin de Heurtevent Sur RDV	06 62 45 36 98 06 07 52 99 30
Sophrologie	Mme BOUHIER	92 chemin de la Roche aux Chats	06 16 95 19 31
Préparation mentale	PINEAU Flow expérience	18 chemin des Landes	06 36 48 69 06
Coaching Sport Nutrition	Mme OGER	A domicile	06 11 64 24 22
Naturopathe	Mme FAVREAU	106 Route de Pierre Levée	06 63 40 94 03

Divers

Musée Charles Milcendeau		Le Bois Durand	02 51 35 03 84
Taxi Ambulance	M. TANCRAZ	7 impasse de Heurtevent	02 51 68 08 61



Répertoire des associations Des activités pour tous les goûts

Associations culturelles

Atelier des petits points Soullandais	Mme DILLET Sylvie	7 rue des Genêts	06 32 13 33 98	sylvie.dillet9@orange.fr
Aux Mains créatives du Marais	Mme DURAND Marie-Christine	19 chemin des Landes	06 60 90 70 30	mcdurand@porcelaine-en-vendee.fr http://www.porcelaine-en-vendee.fr
Chant 'en danse	Mme GIRARD Liliane	40 rue des Ormes	02 51 93 36 61	liliane-girard@laposte.net
Comité de jumelage Ledesma-Soullans	Mme BOURY Marie-Anne	Mairie de Soullans rue de l'Océan	06 83 37 04 27	jumelage.soullansledesma@gmail.com
Échange amitié sans frontière	M. BIRAUD Philippe	4 rue de Prévoirie	02 51 93 36 87	easfburkinafaso@free.fr
Fée d'hiver	M. BAUDRY Jean	2 route des Sables	06 62 33 27 06	showaucoeur@aliceadsl.fr www.showaucoeur.fr
La Bibliothèque Soullandaise	Mme DUVAL Françoise	3 rue du Pressoir	02 51 35 19 11	
LesArts	Mme LEROY Isabelle	73 chemin du Bas Marais	06 33 64 44 65	assolesarts@hotmail.com
Les Jardins familiaux de la Girade	Mme LACALE Martine	7 chemin de Brécharde	02 51 49 18 34	lesjardinsdelagirade@hotmail.com
Les Peintres du Marais	Mme LACROIX Martine	13 impasse Jacques Balmat 85000 La Roche sur Yon	06 72 53 58 79	lacmartine@gmail.com www.lespeintresdumarais85.fr
Les Tréteaux Soullandais	M. RICHARD Jean-Marc	32 ter rue des Ormes	02 51 49 32 97	lestreteauxsoullandais85@gmail.com
Milcendeau se livre	Mme BERTAUD Marie-France	Rue de l'Océan		milcendeauselivre@laposte.net
Soullans Animation Tourisme	M. CROCHET Bernard	94 route de Challans	06 68 84 32 12	sat.soullans@orange.fr
Soullans cadrement	Mme GAREL-PEIGNÉ Yvette	18 rue de Nantes	02 51 68 59 44 06 23 52 36 73	yvette.garel@sfr.fr
Vocalise	Mme HECKEL Carole	5 chemin du Bois Ménard	06 83 89 60 42	vocalise85@gmail.com www.vocalise85.com
Zam-Trad	M. MOINARD Luc	2 rue de la Rive	06 79 27 33 74	zamtrad@laposte.net

Social - Solidarité - 3^e Age

Alcool Assistance	La Croix d'Or	Challans	02 51 35 11 27 06 45 10 83 69	jojo.louerat@gmail.com www.alcoolassistance.net
Association pour le don de sang Marais et Monts	M. BAUD Bernard		02 51 68 35 89 06 72 15 21 54	dondusang.saintjeandemonts@sfr.fr www.dondusang.net www.facebook.com/EFSpaysdelaloire
Club de l'amitié Soullandaise	M. COSSAIS Christian	13 rue des Ormes	02 28 10 97 61	clubamitiesoullandaise@hotmail.com
Ecocyclerie Recyc'la Vie	M. CABANETOS Christophe	10 rue des Acacias	09 73 67 22 31	contact@recyclavie.fr
Secours catholique	Mme MIGNE Alette	94 route de la Gare	02 51 35 20 53	
Transport Solidaire Soullandais	M. ROY Alain	Rue de l'Océan	02 51 68 57 99	

Associations scolaires, extrascolaires et enfance

Amicale de l'école publique de Soullans	Mme CORNELY Valentine	14 rue de l'École	06 22 36 07 82	aepsoullans@gmail.com Page Facebook : Amicale de l'Ecole Publique Soullans
A.P.E.L.	Mme LE ROLLAND Faustine	11 rue du Chai	06 17 99 65 90	apel@soullans-lesroseaux.fr
O.G.E.C.	M. AUMON Arnaud	19 rue du Marais Breton	02 51 93 14 13	arno.aumon@gmail.com soullans-lesroseaux.fr
Les p'tites grenouilles	Mme BULTEAU Sylvie	5 impasse de Heurtevent	06 37 24 27 04	lesptitesgrenouilles85300@gmail.com

Associations sportives

Amicale des boulistes	M. CHABOT Ghislain	Les Brossis - Challans	06 16 20 41 49	Jsl1.chab@gmail.com
Basket - Hirondelles Soullandaises	Mme ROUXEL Myriam	2 route du Soullandeu	02 51 39 70 63	hirondellesbasket@hotmail.fr https://www.basket-soullans.fr
Danse à deux	M. QUILLIEN Michel	26 chemin du Moulin Neuf	02 51 49 31 39 06 04 04 08 11	danseadeux.soullans@gmail.com
Danses 2000	Mme PENISSON Géraldine	25 rue des Genêts	06 21 39 26 97	associationdanses2000@gmail.com
Football - Hirondelles Soullandaises	M. RABALLAND Sébastien	19 rue des Tilleuls	06 68 24 90 40	hsfoot.85@gmail.com hirondelles-soullandaise-foot.footeo.com
Gymnastique Soullandaise	Mme PAGEAU Dominique	291 route du Soullandeu	06 15 58 36 74	gym.soullans@orange.fr
Les Petits Hirondeaux	M. PLANE François	26 chemin des Fourneries	06 61 60 42 82	francoisplane@msn.com
Pétanque Soullandaise	M. SAINT-MAXENT Roland	24 chemin de la Braconne	02 51 58 89 03 06 82 33 06 37	saintmaxentroland@gmail.com
Tennis Club Soullandais	M. ROBERT Charlie	22 rue du Château d'eau	06 24 38 78 01	chadel.tomeli@free.fr tennisclubsoullans@gmail.com

Divers

A.C.P.G. - C.A.T.M.	M. CHEVRIER Nicolas	70 route du Perrier	09 50 65 79 83 06 85 57 92 90	chevrier.nicolasetvalerie@neuf.fr
Amicale de pêche Soullandaise	M. GUYON Bernard	69 route des Sables	06 18 64 24 33	pecheursoullandais@gmail.com
Société chasse « La biche Soullandaise »	M. MARCOURT Pascal	1 impasse des Vignerons	06 25 33 08 95	pascal.marcourt@wanadoo.fr
Société chasse « La Maraîchine »	M. NAULLEAU Fabrice	39 route de Soullans Le Perrier	07 70 44 08 61	fabrice.naulleau@gmail.com
Société chasse « L'amicale paysanne »	M. GARREAU Serge	14 chemin de la Grande Cheminée	06 87 21 47 60	david.garreau85270@gmail.com
Syndicat des Marais	M. GUYON Jean-Claude	172 route de Challans	06 07 81 85 78	jcguyon85@gmail.com



Photo : Claudine BARREAU.

Lauréats du concours photos « Faune et Flore » catégorie adulte
organisé par le Conseil Municipal des Enfants.



Photo : Sylvie JAUFFRIT.



Photo : Luc MOINARD.

